

RAPPORT 2022 DE LA JOURNÉE DE RÉFLEXION ET DE DISCUSSION

SUR LES STRATÉGIES
DE NUMÉRISATION
ADAPTÉES AUX RÉALITÉS
DES ORGANISMES
AUTOCHTONES



Équipe de rédaction

Rédactrice: Sarah-Ann Gauntlett

Chargé de projet: Carl Morasse

Conseiller: Joë Bouchard

Graphiste: Jimmy Fortin

Photographies: La Boîte Rouge VIF

La Boîte
Rouge
V I F

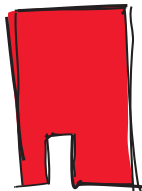


TABLE DES MATIÈRES

Introduction.....	4
Présentation de la journée.....	5
Présentation des participants.....	6
Sommaire.....	8
Thématiques issues des discussions.....	11
Archives autochtones au Québec: apprendre à se connaître	11
Pourquoi on fait ce travail.....	14
L'oralité des archives	15
Proximité géographique et rencontres en personne	19
Liens incontournables avec la langue et le territoire	21
Gardiens des archives, gardiens du savoir	23
Travail colossal.....	26
Selon les besoins	28
Collaborations entre organismes.....	29
Archives dynamiques.....	32
Droits.....	35
Gouvernance.....	38
Conclusion: se soutenir là-dedans	40

INTRODUCTION

Située à Chicoutimi (Saguenay), La Boîte Rouge VIF (La BRV) est un organisme autochtone à but non lucratif qui a pour mandat la préservation, la transmission et la valorisation des patrimoines culturels communautaires, par une approche de concertation et de cocréation. Son équipe met en relief un savoir-faire et un savoir-être des Premiers Peuples en s'inspirant de leurs approches consensuelles et de leurs méthodes collaboratives qui se traduisent, notamment, par la création et la diffusion de productions multidisciplinaires et multiculturelles. La BRV est un carrefour créatif où la rencontre entre les individus, les collectivités et les identités culturelles dans des espaces communs est dirigée vers l'expression de la vitalité des cultures autochtones. Depuis 1999, nous nous engageons à faire émerger des expressions d'identités renouvelées, moteur puissant de sécurisation et d'autodétermination culturelles.

La Boîte Rouge VIF, à titre d'acteur de changement dans les domaines de la médiation, de la préservation et du soutien au patrimoine autochtone, est très consciente de la richesse du matériel audiovisuel qu'elle a récolté avec ses partenaires au cours des vingt dernières années. Devant cette grande quantité de besoins et d'objectifs auxquels notre organisme doit répondre, nous venons de débiter un projet d'envergure afin de développer une « Stratégie de numérisation et de gestion des archives » en plusieurs phases (sur 3 ans) qui, réalisée de façon structurante avec des partenaires qualifiés, permettra à notre organisme d'acquérir les compétences, les connaissances et les ressources nécessaires pour non seulement préserver et mettre en valeur ce patrimoine, mais également pour nous positionner comme **un pôle de référence auprès des organismes autochtones au Québec**. Travaillant directement dans les communautés avec l'ensemble des 11 nations, La BRV a constaté auprès de ses collaborateurs de nombreuses carences similaires aux nôtres en lien avec la gestion des archives. Dépourvus d'aides et au prise avec un criant manque de relève, nos partenaires autochtones sont notamment à la recherche d'un modèle de gestion accessible, abordable et à leur image.

Soucieuse de développer un plan pour orienter la numérisation de ses collections audiovisuelles de même que leur utilisation et leur préservation, notre équipe a initié le processus de rédaction de notre « Stratégie de numérisation » en réunissant à Wendake, le 11 novembre 2022, plus d'une trentaine de nos partenaires directement liés à la préservation de leur patrimoine afin de tenir une « *Journée de réflexion et de discussion sur les stratégies de numérisation adaptées aux réalités des organismes autochtones* ». Sous le mode de la concertation, nous avons ainsi cerné les besoins du milieu, les défis et les pistes de solutions, en plus de générer une synergie de groupe qui sera un atout de premier plan pour toute la durée de ce projet. Ce moment unique de réflexion a également permis de révéler que nous partageons tous les mêmes préoccupations autour de ces 3 thèmes : *l'Accessibilité des archives (interne/externe), l'Évolution des archives (statique/dynamique) et la Pérennité des archives (responsabilité/éthique)*.

Le présent rapport est issu de cette réflexion collective et a été rédigé entièrement à l'aide de la voix des participants captée lors de la journée. Ce rapport nous permet maintenant de jeter les bases intellectuelles, techniques et éthiques de notre future « Stratégie de numérisation et de gestion des archives » qui servira ultimement de document de référence à l'ensemble des 11 nations pour tous nos défis communs, notamment l'accès universel à nos identités et à nos langues autochtones. De plus, ce document de référence d'une richesse inestimable permettra ultérieurement de mobiliser l'entièreté des 11 nations afin d'ouvrir un dialogue sur la possibilité de développer une « Stratégie nationale de numérisation et de gestion des archives autochtones au Québec ».

PRÉSENTATION DE LA JOURNÉE



PROGRAMMATION

► **VENDREDI 11 NOVEMBRE 2022**
MANDOIR DU LAC DELAGE - 40 AV. DU LAC, LAC-DELAGE, QUÉBEC

JOURNÉE DE RÉFLEXION ET DE DISCUSSION

**SUR LES STRATÉGIES
DE NUMÉRISATION
ADAPTÉES AUX RÉALITÉS
DES ORGANISMES
AUTOCHTONES**

-
- 08:30 ACCUEIL DES INVITÉS
09:00 MOT DE BIENVENUE
09:15 PRÉSENTATION DE LA PROGRAMMATION, DE LA GENÈSE DE LA RENCONTRE
ET DE LA BOÎTE ROUGE VIF
- 10:15 PAUSE
- 10:30 **RÉFLEXION #1**; ACCESSIBILITÉ DES ARCHIVES (INTERNE/EXTERNE)
Avez-vous un gardien du savoir au sein de votre organisme ?
-
- 12:00 DÎNER
-
- 13:30 **RÉFLEXION #2**; ÉVOLUTION DES ARCHIVES (STATIQUE/DYNAMIQUE)
Êtes-vous en mesure de comprendre et partager les savoirs contenus dans vos archives ?
- 15:00 PAUSE
- 15:15 PRÉSENTATION DE *LaVoute.tv*
DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET DE GÉNÉALOGIE
DE MARIA CHAPDELAINÉ
- 15:30 **RÉFLEXION #3**; PERENNITÉ DES ARCHIVES (RESPONSABILITÉ & ÉTHIQUE)
Lorsqu'un aîné nous quitte, c'est une bibliothèque qui disparaît
- 16:45 MOT DE CLÔTURE
-

* HORAIRE SUJET À CHANGEMENTS



PRÉSENTATION DES PARTICIPANTS

Invités :

- Audrey Éberlé & Jessica Larochelle (Musée Huron-Wendat, Wendake)
- Gloria Vollant (Musée Shaputuan, Uashat)
- Mathieu Gill-Bougie (Musée de la civilisation à Québec)
- Caroline Lemire, Richard Kistabish et Julie Lise-Simard (Minwashin, Rouyn-Noranda)
- Isabelle Genest (Musée ilnu de Mashteuiatsh & Société d'histoire et d'archéologie de Mashteuiatsh)
- Chanelle Fabbri (Aanischaaukamikw Cree Cultural Institute, Oujé-Bougoumou)
- Sylvie Létourneau (Archives du Conseil de la Nation Atikamekw Sipi, La Tuque)
- Élisabeth Kaine & Denis Bellemare (UQAC, Chaire UNESCO en transmission culturelle chez les Premiers Peuples comme dynamique de mieux-être et d'empowerment, Chicoutimi)
- Èva-Marie Nadon Legault & Maika Jérôme (Institut Tshakapesh, Uashat)
- Patricia Lachapelle (Musée des Abénakis, Odanak)
- Steeve Cantin & Marie-Chantale Savard (Société d'histoire et généalogie Maria-Chapdelaine, Dolbeau)
- Caroline Desbiens (Université de Laval, Chaire de recherche du Canada en patrimoine et tourisme autochtones, Québec)
- Joë Bouchard (Université de Laval, Spécialiste des sources documentaires en études nordiques, Québec)
- Isaack Lachapelle-Gill (Bureau du Ndakina, Grand Conseil de la Nation Waban-Aki, Wôlinak)
- Jacques Kurtness (UQAC, professeur-chercheur et professeur-associé, Mashteuiatsh)
- Jay Launière-Mathias et Véronik Picard (Puamun Meshkenu, Wendake)
- Nathalie Delorme (Les Productions Ondinnok, Montréal)
- Véronique Rankin (Wapikoni Mobile, Montréal)
- Steeve Bouchard & Jean Duplain (Devicom, Chicoutimi)
- Julie-Éliane Beaulieu & Valérie Boudreault (Ministère de la Culture et des Communications - MCC, Québec)

Animateurs :

- Sarah Ann Gauntlett (Archiviste indépendante)
- Carl Morasse (La Boîte Rouge VIF, Chicoutimi)
- Jean-François Vachon (La Boîte Rouge VIF, Chicoutimi)



SOMMAIRE

Introduction

Soucieuse de développer un plan pour orienter la numérisation de ses collections audiovisuelles de même que leur utilisation et leur préservation, l'équipe de La BRV a initié le processus de rédaction de sa « Stratégie de numérisation » en réunissant à Wendake, le 11 novembre 2022, plus d'une trentaine de nos partenaires directement liés à la préservation de leur patrimoine afin de tenir une « *Journée de réflexion sur les stratégies de numérisation adaptées aux réalités des organismes autochtones* ».

Archives autochtones au Québec : apprendre à se connaître

Il n'existe pas d'état des lieux de la situation de la gestion des archives autochtones au Québec mais, ensemble, nous nous sommes aperçus que nous étions confrontés à des défis très similaires malgré les différences culturelles. Un réseau est maintenant en train de se former. L'intention est de recruter des représentants des 11 nations pour que les gens puissent se connaître et se soutenir dans leur travail professionnel, et revendiquer les ressources nécessaires à leur plein développement.

Pourquoi fait-on ce travail ?

Les archives constituent un site d'apprentissage d'habiletés, de capacités et de vérités. Les archives sont une force d'autodétermination, et leur contrôle et leur développement PAR les Autochtones est un élément clé de la décolonisation. Elles nous soutiennent dans nos démarches d'autogouvernance et de revendications. Nous gardons les archives pour préserver la culture matérielle et immatérielle de nos communautés, et pour en bénéficier. Nous faisons ce travail pour garder nos liens avec nos cultures et le territoire.

L'oralité des archives

Contrairement à l'image clichée de l'archiviste seul avec ses documents, le travail d'archives est profondément social et nécessite de l'interaction dans la culture orale ainsi que du travail d'équipe avec tous ceux qui reconnaissent le contenu des documents. Ces dernières stimulent nos souvenirs et nourrissent nos vies. En adaptant les archives à la culture orale et aux réalités de nos communautés, il est possible de les rendre plus aptes à une réappropriation dans la culture orale d'aujourd'hui.

Proximité géographique et rencontres en personne

La création de sites d'archives dans les communautés et sous gouvernance autochtone vise à ramener les archives dans une sphère géographique et culturelle plus rapprochée des gens, plus facile d'accès dans tous les sens du terme. La proximité physique aide pour échanger, assurer l'accès direct et sécuritaire aux ressources, partager les connaissances et augmenter la capacité de tous les acteurs. Ils visent à faire des archives des espaces communs qui contribuent à « restaurer le cercle » dans la communauté.

Liens incontournables avec la langue et le territoire

Les collections préservées dans les centres d'archives autochtones se composent d'histoires orales, de collections audiovisuelles, de manuscrits et d'autres documents en langues ancestrales. Ces documents sont essentiels pour connaître les voix et les perspectives de chaque nation et de chaque communauté sur ses propres histoires, dans son propre dialecte. Les archives écrites et orales témoignent de l'occupation et de la pratique de nos activités ainsi que de l'utilisation de nos territoires traditionnels.

Gardiens des archives, gardiens du savoir

À la notion occidentale d'« archiviste », nous distinguons celle du « gardien du savoir » des cultures à celle de « gardien des archives », travaillant tous deux en mode collaboratif. Alors que les gardiens des archives connaissent bien les collections et savent développer des systèmes et des méthodes pour faciliter leur accès, les gardiens du savoir sont dépositaires des histoires et des savoirs pour interpréter les archives. Dans tous les cas, ces gardiens conservent et interprètent les archives à l'échelle humaine.

Travail colossal

Le travail de gestion des archives autochtones est un travail colossal qui nécessite davantage d'investissements que ceux accordés jusqu'à ce jour. Ce travail est essentiel et urgent pour préserver le savoir culturel qui est en train ou à risque de se perdre, et ce, afin de poursuivre la transmission aux prochaines générations. Il s'agit d'un long processus de dialogue, de réappropriation et de réaffirmation, et il reste encore beaucoup à faire pour indexer, transcrire et traduire ces riches histoires.

Selon les besoins

Non seulement il est impossible de tout numériser et de tout diffuser, mais cela serait inutile. Il faut prioriser. Il s'avère important que les organismes autochtones développent leurs propres critères et procédures pour la sélection des archives à conserver et à numériser, celles qui correspondent à leur réalité et à leur mission. Notre vitalité dépend de nos archives, mais il faut éviter de bâtir une culture de l'accumulation de la mémoire, comme la culture occidentale a tendance à le faire.

Collaborations entre organismes

En regard des défis et des possibilités liés à la gestion des archives autochtones, la collaboration est primordiale. De plus en plus, les grandes institutions allochtones reconnaissent leur responsabilité d'être proactives à divulguer les collections recherchées par les communautés, tout en se montrant ouvertes à travailler en partenariat avec elles pour améliorer les relations, partager des connaissances et discuter des moyens d'accès, voire de rapatriement. La collaboration au niveau des nations autochtones est encore plus essentielle pour que les archives puissent servir aux communautés.

Archives dynamiques

Pour développer des sites d'archives pratiques, flexibles et durables, il faut trouver des façons de les rendre accessibles et dynamiques, en soutien et en lien avec nos cultures vivantes qui ne cessent d'évoluer. Les archives deviennent vivantes quand plusieurs personnes participent à leur entretien et à leur utilisation. Le rôle des gardiens d'archives est de faciliter leur recherche pour que les gens puissent les diffuser par eux-mêmes; il s'agit donc de mettre les archives à portée de main de ceux qui veulent les utiliser.

Droits

La question du libre accès, souvent perçu comme un progrès incontournable, ne va pas de soi dans un contexte de diffusion du patrimoine culturel autochtone. L'actuelle possibilité de diffusion en ligne nous appelle à revisiter la façon de prioriser les droits autochtones par rapport aux archives, tout en prenant en considération de potentielles appropriations nuisibles. Un système pouvant restreindre un accès à des documents qui contiennent des informations confidentielles ou sensibles est donc à privilégier.

Gouvernance

Les archives autochtones soutiennent l'autodétermination des nations, et il s'avère primordial que nous entreprenions de façonner nos propres stratégies d'archives. Cela implique de s'assurer de déterminer ensemble les moyens d'accès à nos collections et d'augmenter la capacité des communautés à gérer par elles-mêmes les systèmes où l'on garde les documents qui nous concernent. En ce sens, la localisation et le contrôle des serveurs archivistiques engendre des conséquences légales, politiques et territoriales.

Conclusion

Se regrouper pour ces partages nous a permis de nous sentir moins seuls, moins isolés. Le développement d'une stratégie nationale regroupant les 11 nations et les organismes autochtones au Québec servirait à soutenir et à augmenter des efforts déjà en cours dans les communautés. Mais surtout, une telle coalition, grâce à la force du groupe, nous permettrait de revendiquer les ressources dont nous avons besoin et d'aller chercher les fonds nécessaires à une saine gestion de nos patrimoines numériques de manière sûre et durable.

THÉMATIQUES ISSUES DES DISCUSSIONS

***Note au lecteur :** Pour réaliser cette thématisation, l'équipe de rédaction a d'abord effectué une transcription des discussions enregistrées lors de la journée. Ensuite, une analyse a permis de regrouper tous les propos abordant le même sujet. Ainsi, treize (13) thèmes sont ressortis, profilant les particularités de la gestion des archives en contexte autochtone.

ARCHIVES AUTOCHTONES AU QUÉBEC : APPRENDRE À SE CONNAÎTRE

Des fois, c'est comme si on travaille en silo, mais on travaille sur les mêmes affaires. C'est un bon move de se mettre en contact, pour éviter des erreurs et sauver des étapes, mieux avancer.

- Éva-Marie Nadon Legault

Grâce à la tenue de la première « Journée de réflexion sur les stratégies de numérisation adaptées aux réalités des organismes autochtones », nous avons pu rencontrer plusieurs personnes qui travaillent dans le domaine des archives, de la recherche et du patrimoine culturel autochtone au Québec. Nous avons appris de divers projets d'archives des organismes présents, et discuté ensemble des enjeux auxquels nous sommes respectivement confrontés.

Jusqu'aux années 1970, la plupart des collections de documents d'archives autochtones étaient sous contrôle des institutions non autochtones, ainsi que des individus non autochtones qui gardaient des collections privées. La documentation portant sur les communautés autochtones a trop souvent été développée et utilisée à l'encontre de celles-ci, et ce, pour favoriser l'essor de la société coloniale. Les pratiques de conservation menées par des institutions non autochtones ont trop souvent servi à perpétuer les idéologies coloniales et la séparation des Premiers Peuples de leur patrimoine. Jusqu'à nos jours, les institutions non autochtones conservent de vastes collections ayant une grande importance historique, sociale et culturelle pour les Premiers Peuples. Ces organisations demeurent encore trop souvent déconnectées des réalités et des besoins des communautés affectées.



Le développement d'initiatives d'archives autochtones DANS et PAR les communautés autochtones amène un grand nombre de retombées positives dans les communautés, retombées abordées dans ce rapport. Le contrôle et le développement des archives autochtones par les Autochtones est un élément clé de la décolonisation des archives. Un autre élément clé serait la modification de la pratique et des normes archivistiques par ou pour les Premiers Peuples.

Heureusement, les services d'archives entretenus par les nations et les organismes autochtones fleurissent de plus en plus au Québec. Certains existent depuis plusieurs décennies, par exemple chez l'Institut culturel Avataq, la Société d'histoire et d'archéologie de Mashteuiatsh, le Musée Shaputuan, l'Institut Tshakapesh, les Archives du Conseil de la Nation Atikamekw, le Centre d'archives du Conseil de la Nation huronne-wendat. D'autres ont été fondés plus récemment, par exemple Minwashin, Aanischaaukamikw et les Archives du Musée des Abénakis. Il est important de les nommer, car ils peuvent offrir des conseils et de l'inspiration pour démarrer nos propres projets d'archives chez des services déjà établis par d'autres nations et communautés.

Les archives autochtones ne s'appellent pas toujours des « archives », et ceux qui gèrent les archives ne s'appellent pas toujours « archivistes ». Le mot « archives » est un concept qui vient des cultures occidentales, et ce n'est pas tout le monde qui l'emploie pour référer à la préservation de documents originaux. Souvent, les archives autochtones se trouvent côte à côte avec d'autres collections culturelles tels que des objets archéologiques, de l'art ou des documents publiés; tandis que dans les institutions allochtones, la gestion du patrimoine est davantage divisée par discipline.

La genèse des collections et des services d'archives autochtones se trouve à la fois dans les recherches historiques pour les négociations territoriales et les poursuites judiciaires, dans les recherches effectuées pour des projets d'histoire, ou pour se réapproprier la culture, entre autres. Nous cherchons et rassemblons des documents d'archives qu'à la suite d'un projet, la communauté souhaite garder accessibles pour reconsultation. Les gens qui s'en occupent développent de l'expertise reconnue, et ils deviennent des « Gardiens des archives », de facto ou officiellement. Nous allons vers eux pour des questions de documentation et de recherche. L'archive grandit avec de nouveaux projets et documents qui s'y ajoutent.

Les archives autochtones visent à rapatrier des documents provenant d'une grande variété de sources, pour peu que ces documents aient été créés par ou par rapport aux communautés desservies par l'organisme. Nous visons à ramener les originaux, sinon des copies, dans un endroit contrôlé par la communauté, notamment pour faciliter leur accès pour la communauté. Leurs collections rassemblent des :

- Documents créés par des membres de la communauté, qu'ils veulent faire préserver et partager avec d'autres;
- Documents créés par des gens d'ailleurs ayant habité ou visité la communauté, qu'ils veulent retourner à la communauté;
- Fonds de recherche déposés par des chercheurs qui ont travaillé avec la communauté;
- Documents d'archives originaux rapatriés d'institutions non autochtones dans des services d'archives autochtones;
- Copies de documents d'archives dont les originaux sont retenus par d'autres institutions.

Voici quelques exemples de projets actuels discutés lors de la journée :

- Minwashin a fait un inventaire national des archives et des objets culturels se trouvant dans les communautés anicinapek au Québec et d'ailleurs. Il y a quelques années, Minwashin a demandé à plusieurs musées et archives au Canada de leur fournir une liste des objets dans leurs collections qui appartiennent aux communautés anicinapek. Pour le moment, il s'agit d'un rapatriement numérique, étant donné qu'ils n'ont pas encore un endroit pour garder les objets. Ils ont publié un bottin qui a été distribué aux communautés pour faire connaître ces objets. Ils ont récemment signé une entente avec les Archives nationales pour rapatrier 2000 photos qui vont figurer dans leur bibliothèque virtuelle. Du même élan, l'été passé, ils ont fait le tour des communautés pour identifier les documents d'archives et pour prioriser les besoins de traitement afin de créer une stratégie de numérisation qui sera déployée l'été prochain dans les communautés avec un studio mobile de numérisation. Ils aimeraient développer une plateforme Web pour diffuser aux communautés de façon appropriée et dynamique.
- Le Musée inlu de Mashteuiatsh a récemment renouvelé son exposition permanente. Le Musée a collaboré avec La Boîte Rouge VIF pour faire de la recherche reliée à l'histoire et aux savoir-faire que la communauté désirent conserver et transmettre aux jeunes générations. Le projet a créé des vidéos mettant en valeur le patrimoine des Pekuakamiulnuatsh : photos d'archives des aînés disparus, chronologie historique, fouilles archéologiques sur le Nitassinan, chants, contes et légendes. Le projet a aussi généré des manuels de formation afin de poursuivre ce travail. Les vidéos sont désormais accessibles aux gens de la communauté et aux visiteurs grâce à des bornes interactives au sein de l'exposition, et elles seront bientôt intégrées au nouveau site internet « Cultureilnu.ca ».
- L'Institut Tshakapesh est également en train de créer un inventaire national du patrimoine innu relié au Nitassinan ou d'ailleurs. Les gardiens réfléchissent à développer une plateforme Web pour rendre ce patrimoine davantage accessible aux Innus. Elles pensent aussi effectuer une tournée dans les communautés, et se renseigner si les Innus seraient intéressés à numériser leurs propres archives.

Ensemble, nous nous sommes vite rappelés que nous étions confrontés à des défis très similaires, et ce malgré les différences culturelles. Ce que nous avons appris grâce au partage des expertises des gens présents dans la rencontre fut très utile pour des organismes telle La Boîte Rouge VIF qui démarre son propre projet de numérisation d'archives.

L'idée de se concerter sur des initiatives d'archives autochtones a déjà été soulevée. Il n'existe pas d'état des lieux de la situation des archives autochtones au Québec. Sylvie Létourneau, archiviste pour le Conseil de la Nation Atikamekw, avait demandé à l'Association des archivistes du Québec (l'AAQ) s'il y avait déjà un réseau d'archives autochtones au Québec. La réponse fut négative. Elle a proposé de démarrer un tel réseau, qui est maintenant en train de se former. L'intention est de recruter des représentants de toutes les 11 nations au Québec. Ils sont cinq à la table à l'heure actuelle. L'objectif s'avère que les gens qui s'occupent de la gestion des archives autochtones au Québec puissent se connaître et se soutenir dans leur travail professionnel. Un constat collectif des archives autochtones pourrait alors servir à reconnaître et à revendiquer les ressources nécessaires à leur développement. L'AAQ et d'autres organismes pourraient ensuite développer des subventions pour mieux répondre aux besoins de tous.

POURQUOI ON FAIT CE TRAVAIL

Les archives amènent les connaissances de son identité, et c'est pour ça qu'on a amorcé la démarche d'honorer la mémoire de nos ancêtres. À travers les archives, on trouve les réponses par rapport au mode de vie, aux connaissances de l'ensemble de la nation.

-Caroline Lemire

Je pense que les travaux de revitalisation des langues et les archives ont comme toile de fond cette dimension du chaos social qu'on a dans notre communauté.

- Richard Kistabish

On a parlé de ce que ça permet de faire pour la reconstitution de savoirs perdus, de situations qu'on a besoin de mieux comprendre pour entreprendre des projets pour l'autodétermination, l'affirmation de droits. Vous écouter expliquer ça, ça me permet, moi en tant que conseiller aux affaires autochtones, de mettre du sens autour de ce genre de démarche, car ce n'est pas qu'une question de rapatriement parce que « c'est à nous », ça va encore plus loin que ça.

- Matthieu Gill-Bougie

Tous les organismes présents à la rencontre sont en train d'effectuer ou de planifier des projets numériques avec leurs archives d'une façon ou d'une autre. De nos jours, les archives sont souvent créées en format numérique dès le début, sinon elles nécessitent d'être numérisées pour leur préservation et leur partage à travers le temps et les distances. Une bonne stratégie d'archives et de numérisation doit répondre à la question essentielle de pourquoi :

Pourquoi est-ce qu'on numérise ? Pourquoi est-ce qu'on garde ces archives d'abord ?

Dans la rencontre, nous avons entendu de nombreuses affirmations sur les raisons qui motivent à créer et à maintenir des archives dans les communautés autochtones, comment ce travail est important, voire essentiel, pour le bien-être des communautés.

Les archives sont une force d'autodétermination. Elles témoignent de comment nos ancêtres gouvernaient et vivaient dans le territoire, en remontant avant la colonisation. Elles nous soutiennent dans nos démarches d'autogouvernance et de revendications de la justice.

Les archives constituent un site d'apprentissage d'habiletés, de capacités et de vérités. C'est un processus d'apprentissage dans la réappropriation de son patrimoine, dans la gestion de ses données et dans leur protection.

Nous gardons les archives pour préserver et pour bénéficier de la culture matérielle et immatérielle de nos communautés. Nous faisons ce travail pour garder nos liens avec le territoire.

Les archives nous permettent d'écouter et d'entendre les voix de nos ancêtres, et de revoir leurs visages. Elles sont des sources essentielles pour la revitalisation des langues autochtones. Elles stimulent la mémoire de nos langues et nous encouragent à continuer de les parler.

Nous réunissons et rapatrions les documents pour s'assurer que les gens qui sont en quête de connaissances et d'identité puissent découvrir leurs forces, et accéder à des informations dont ils ont besoin.

Nous faisons ce travail pour l'éducation des jeunes. Pour que les générations actuelles et futures puissent apprendre les histoires, les langues, les danses, les chants, les savoirs traditionnels, les façons de faire, les modes de vie et toutes les richesses de la culture. Il faut se la réapproprier. Nous voulons les rendre numériques, donc accessibles par l'entremise de moyens contemporains, et ce, pour que les gens puissent les consulter.

Nous faisons ce travail en réponse à des besoins et des demandes spécifiques de la communauté. Les archives font partie de l'ensemble des services publics essentiels qui œuvrent pour le bien-être des gens dans le moment présent. Nous priorisons et adaptons les projets d'archives selon le contexte et les priorités sociales. Les archives sont des repères qui nous invitent à partager, échanger et se soutenir.

L'ORALITÉ DES ARCHIVES

*C'est de donner une histoire à la photo, de faire parler la photo par les gens qui l'ont vécue.
C'est bien d'avoir une photo, mais quand tu ne connais pas le contexte...*

-(personne non identifiée)

Je sens cette urgence en tant que personne qui a des enfants, qui auront des enfants un jour : comment je peux conserver cette oralité pour la transmission, mais aussi m'assurer qu'on ne perde pas les histoires partagées dans ma famille et qu'on commence à moins les utiliser. Mon grand-père était plein de légendes et il nous partageait, pendant un repas, une légende. Pendant qu'on mangeait un poisson, il utilisait les arrêtes pour nous raconter une légende. Ça, on est en train de le perdre : il n'y a personne dans la famille qui saurait le faire.

-Véronique Rankin

Depuis des temps immémoriaux, la transmission des savoirs autochtones s'effectue principalement par la communication orale et expérientielle in situ. Dans les cultures autochtones, nous avons des moyens fiables de s'assurer que les gens puissent se souvenir des informations importantes avec une moindre accumulation d'objets, par nécessité et par choix. Les objets n'étaient jamais conçus pour remplacer la mémoire vivante. La tradition orale demeure donc plus forte parmi les peuples autochtones que parmi les sociétés où l'écriture et la production documentaire occupent une place plus importante.

Il persiste une idée fausse que les archives et la documentation iraient à l'encontre de la tradition orale autochtone. Nous tendons à présupposer une division fondamentale entre ces deux moyens de garder la connaissance. En réalité, les traditions orales et écrites non seulement se complètent, mais les archives obligent que l'oralité soit continuellement ramenée comme moyen essentiel de faire connaître et faire comprendre ce qui est enregistré sur divers supports.

Les documents d'archives ont besoin d'être racontés par des gens qui connaissent l'histoire pour que nous comprenions la vérité sur ce qui s'est passé. L'histoire est importante dans son intégralité afin de pouvoir en tirer de justes interprétations. Un des principes clés de l'approche d'archives (aussi important dans les traditions orales) s'avère le respect de la provenance. C'est un principe qui est par ailleurs critiqué dans le contexte des archives autochtones et de la décolonisation. Il ne suffit pas de nommer les personnes, souvent des non autochtones, qui ont fixé ou possédé le document jusqu'à ce qu'il soit acheminé aux archives. Compris au sens large, le respect de la provenance est de connaître les origines, contextes et relations de l'objet ou de l'histoire dans la (ou les) société qui l'a produit ou véhiculé. Les échanges lors de la rencontre démontrent bien l'importance de l'oralité et du contexte social qui émergent dans le travail d'archives.

Lors de l'événement, Jacques Kurtness se souvenait d'un événement qui s'était déroulé à Mashteuiatsh alors qu'il avait 10 ans :

Jacques: Ils ont refait l'histoire du Canada, quand Jacques Cartier est arrivé, la vente des fourrures, etc. Il y avait des bateaux sur le lac qui sont venus assister à ça, de Mashteuiatsh, de Roberval, de Saint-Félicien. Il y avait environ 15 à 20 000 personnes par soir pour assister au spectacle, autant des gens de la communauté que de l'extérieur.

Isabelle Genest: Juste l'information que vous me donnez me permet de mieux interpréter la photo que j'ai vue, lors du défilé avec ces gens-là en costume. Pourquoi ils étaient comme ça, en costume, en 1956. De voir l'importance de cette fête-là pour les gens de la communauté. On ne peut pas voir sur la photo que ça a apporté 15 000 personnes par soir.

Jacques: Ça peut même donner des idées contemporaines.

Isabelle: Ils vont penser qu'on s'habillait comme ça en 1956, tout simplement. (Rires)

Cette histoire sur ce qui se passe réellement dans la photo aurait sûrement été rajoutée à la description de cette collection au musée, pour que les prochains qui la consultent puissent l'interpréter plus véritablement. Les gardiens d'archives ne savent pas tout, mais jouent un rôle essentiel afin d'augmenter nos capacités de retrouver et de comprendre les archives de manière juste, notamment pour leur réutilisation. Contrairement à l'image clichée de l'archiviste seul avec ses documents, le travail d'archives est profondément social et nécessite de l'interaction dans la culture orale entourant les archives, et du travail d'équipe avec ceux qui reconnaissent le contenu des documents. Voilà une autre raison pour laquelle cela vaut la peine d'améliorer les moyens d'accès pour les communautés auxquelles les archives appartiennent, en les adaptant à la culture orale et aux réalités de la communauté. Les gens apportent des connaissances importantes qui manquent dans la description de ces documents dans le système informatique. En notant des informations contextuelles à propos des documents dans une base de données, le gardien d'archives facilite la recherche par mots clés la prochaine fois, mais une grande partie du travail continue de s'effectuer à l'oral et ailleurs que dans les archives mêmes. C'est souvent impossible et indésirable de tout documenter.

En réponse à la question du nombre de membres de la communauté qui viennent donner le contexte aux archives, Isabelle Genest remarquait :

Quelquefois, des gens viennent nous donner du contexte, mais de moins en moins. La génération de nos grand-parents tend à disparaître, donc il y a plusieurs aînés de la communauté qui décèdent à chaque année. Le sentiment d'urgence, ça fait très longtemps qu'on l'a passé dans la communauté, puis il y a une partie de leur réalité qui est déjà disparue, malheureusement.

L'urgence d'agir sur les collections d'archives, alors que nous avons toujours le pouvoir de se les approprier, est très actuelle dans les communautés autochtones. Cela ne revient pas qu'aux institutions et organismes qui ont des archives. Elles se trouvent souvent sous la garde d'un individu ou d'une famille. Véronique Rankin nous parlait d'une boîte de cassettes que sa tante lui a léguée avec le devoir de transmettre ces histoires orales de sa famille :

Notre grand-père pendant sa vie a décidé de s'enregistrer. C'est plein d'enregistrements, tout en anisinabe, des vieilles cassettes. Elle m'a légué ça en disant : « Faut que tu fasses de quoi avec ça. » Je ne savais pas par où commencer ! J'ai fait un petit comité de cousines, pour qu'on en discute et voir ce qu'on en fait. J'ai acheté sur Amazon un petit enregistreur qui nous permet de remettre ça en numérique, pour qu'on en écoute un peu. Mais je ne veux pas trop les toucher puisque je ne veux pas trop les abîmer. On s'est rendu compte qu'il y a plein de bouts de sa vie, mon grand-père a été chef pendant 40 ans aussi. Il parle du territoire, il nomme les anciens lieux, par exemple autour de Val-d'Or... Fallait que j'essaie de me souvenir à peu près qu'est-ce qu'il est en train de dire pour essayer de voir de quel lieu il parle. C'est un exercice d'essayer de comprendre de quoi il parlait. Même si je comprenais la langue, je comprenais pas ce qu'il disait parce qu'on n'avait pas les mêmes référents. Là, je me disais mon dieu, c'est de la richesse toponymique pour l'Abitibi, pour la nation anicinabe. Il parle d'événements qui se sont passés en politique, ça aussi c'est une richesse pour nos négociations. Il parle de la première fois qu'il s'est marié, puis la première fois qu'ils sont partis, ma grand-mère et lui, les deux avec leur petit canot. Ils n'avaient pas encore eu leurs 18 enfants. Plein de choses comme ça qu'il raconte... J'en avais parlé avec Minwashin c'est sûr, on a besoin de supports. Est-ce que je fais une collection de famille ? Je fais quoi avec tout ça ? On a ces besoins-là au niveau des organisations aussi. Je suis pas mal sûre que je suis pas la seule personne qui a ce type de trucs historiques qui s'est fait léguer par la famille... On est pogné avec vraiment trop de questions qu'on n'est pas capable de gérer là. Je comprends que ma tante n'a rien fait avec ça depuis tant d'années, même si elle travaillait en muséologie; c'est Margot Rankin. Elle en a fait des projets comme ça, mais elle n'a rien fait avec ces cassettes. J'imagine qu'elle était dans la même impasse que nous. Moi, je me sens entourée de gens de ma famille, mais on s'est posé la question de comment qu'on va utiliser ces informations-là.

Elle et ses sœurs sont en train de se pencher sur les mêmes questions auxquelles les organismes sont confrontés en développant un service d'archives. D'une certaine façon, ces questions coïncident avec celles qui se posent dans n'importe quel contexte d'archives : par exemple, comment numériser les enregistrements et en permettre l'utilisation. Cependant, d'autres questions s'ajoutent dans le contexte de la transmission culturelle autochtone :

Je pense qu'en tant qu'Autochtone, on a cette responsabilité individuelle, en tant qu'organisation aussi, ça fait une double pression à conserver et à transmettre. Ça m'amène à me demander comment on peut conserver - les archives c'est une manière très coloniale - et respecter cette nature d'oralité, versus la culture, la transmission très importante. Ça me préoccupe beaucoup, en tant que porteuse de la culture et en tant que gestionnaire dans une organisation qui a tout le matériel à mettre dans des archives et à protéger pour plusieurs artistes.

- Véronique Rankin

Quand on réfère aux histoires orales en contexte d'archives, on réfère aux documents sonores, où l'on entend les voix enregistrées des gens qui conversent. Les productions d'audio et de films arrivent à représenter au plus près possible la vie humaine telle que vécue et racontée à l'oral; mais elles ne représentent pas l'histoire orale au complet, car l'histoire orale est de nature vivante et doit être retransmise ainsi par ses gardiens. Les enregistrements sont des repères pour accéder aux savoirs traditionnels et à l'histoire de la famille, de la personne, de la nation. Ils nous aident à nous rappeler des informations importantes. Ils stimulent nos souvenirs et nourrissent nos vies. Ils nous poussent à continuer notre travail de préservation de la culture, une sauvegarde essentielle pour apprendre et comprendre notre histoire : notamment notre connaissance de la langue, nos relations sociales et nos liens au territoire.

Minwashin nous parlait de leur projet de stimuler la mémoire de la langue anicinabe (Anicinabemowin) par les objets culturels qui sont liés à des mots et des histoires à raconter dans la langue. De telles activités démontrent l'interconnexion de différents supports de mémoire. Il faut toujours se rappeler que les archives sont au service de nos vies et non l'inverse. Pour rendre les archives au service de la transmission culturelle autochtone, il faut développer des sites où on peut écouter, interpréter et traiter les archives ensemble. On partage ainsi nos histoires et on bâtit nos compétences.

Il est possible de rendre les archives moins coloniales, plus aptes à être réappropriées dans la culture orale d'aujourd'hui. Les organismes autochtones sont les mieux placés pour mener la réalisation d'une stratégie d'archives nationales décolonisées. On peut s'inspirer des pratiques orales déjà en cours dans les communautés, par exemple, de partager et de promouvoir les archives sonores via la radio communautaire autochtone. Peu importe la technologie ou les systèmes informatiques développés pour diffuser les archives autochtones, l'oralité sera toujours la clé pour les garder vivantes.

PROXIMITÉ GÉOGRAPHIQUE ET RENCONTRES EN PERSONNE

Il faut meubler les trails : ça nous prend des points d'appui, de repères et de support pour ces démarches-là. Il faut créer une place pour ces points d'appuis, les honorer et les inviter aux activités et rassemblements. Les organismes comme nous on tient compte de ces aspects là, c'est notre objectif de pouvoir améliorer notre qualité de vie, dans le bois et en ville aussi.

- Richard Kistabish

Souvent, on trouvait que les moyens vraiment efficaces de faciliter des liens entre les gens et les archives, c'était juste de ramener les archives dans leurs communautés d'origine. Alors on a fini par questionner le temps et l'énergie qu'on mettait dans la création de sites numériques, alors que les gens veulent simplement pouvoir y accéder quand ils les recherchent, toucher et voir de leurs yeux.

-Sarah Gauntlett

On a plusieurs artefacts au musée, les archives sont riches, mais on sait que beaucoup des aînés de la communauté ont des trésors, des photos et enregistrements, qui pourraient servir à faire avancer des recherches et être partagées. D'où l'importance de la relation avec la communauté et les autres institutions de Wendake.

-Jessica Larochelle



Toute stratégie d'archives, qui a pour but l'accès et la réappropriation communautaire, doit assurer des opportunités pour se retrouver et se rencontrer ensemble avec les archives, car c'est l'échange qui relie l'histoire à la mémoire vive. Il faut « meubler les trails » : créer des lieux où on peut se rassembler et s'entraider dans nos recherches. On crée, visite, habite des environnements conviviaux, « en bois et en ville », propices au partage de connaissances et à la bonne vie.

Dans les cultures autochtones, les visites en présentiel et à vive voix demeurent une façon privilégiée de communiquer. C'est pour ça que La Boîte Rouge Vif commence tous ses projets avec l'être ensemble, la rencontre, l'amitié. Les tournées que Minwashin et que l'Institut Tshakapesh mènent actuellement dans les communautés et dans leurs territoires respectifs démontrent l'importance d'aller à la rencontre des gens où ils sont. La visite aide à établir et à maintenir de bonnes relations, et la proximité physique facilite la bonne communication.

Audrey Éberlé et Jessica Larochelle parlaient de la façon dont, à Wendake, il y a plusieurs gardiens des savoirs qui sont toujours en lien entre eux. Le Musée Huron-Wendat et les archives sont deux institutions distinctes, mais la proximité physique aide vraiment pour échanger, assurer un accès direct et sécuritaire aux ressources, partager les connaissances et augmenter la capacité de tous les gens impliqués dans les projets. Ils visent à faire du Musée et des archives des espaces communs. Par exemple, ils partagent leur salle d'exposition temporaire avec les artistes de la communauté puisque les artistes n'ont pas de centre d'arts. De simples actes de partage contribuent à « restaurer le cercle » dans la communauté.

On cherche à décomplexifier les moyens pour rendre les archives autochtones davantage accessibles pour les communautés. Cela peut prendre plusieurs formes, incluant d'assurer l'accès aux bases d'archives dans un espace public dans la communauté, avec un gardien ou un interprète pour assister les gens à effectuer leurs recherches. On vise aussi à rapatrier les documents en circulation communautaire, en dehors des murs des centres d'archives. Des ressources sont nécessaires pour amener les archives en visite dans la communauté, mais pas autant que celles que l'on met sur la création de nouveaux outils numériques, pourtant vitaux pour que la communauté ait accès aux archives.

Les archives autochtones nécessitent aussi qu'on garde le contact humain avec les histoires et l'expérience vécue des communautés pour lesquelles nous travaillons et d'où viennent les documents en question. Ce contact plus ou moins continu, soit le fait de raconter l'histoire de nouveau au fil des générations, permet aux gardiens de mieux reconnaître le contenu et la portée des documents reçus aux archives, et ce, afin de s'accorder sur quels types de documents sont importants à conserver et sur l'importance de garder leur contexte (l'information contextuelle, les histoires, les liens) qui feront en sorte qu'on puisse les retrouver.

Cette compréhension devient plus complexe quand les gardiens du savoir ne parlent pas la langue de la nation représentée dans les archives, et que les archives sont localisées loin des communautés dans des lieux où les documents ont été créés, en temps et espace. C'est souvent le cas, alors que les archives autochtones se trouvent loin des communautés d'origines, en temps et espace, pour plusieurs raisons. La création des sites d'archives autochtones dans la communauté et sous gouvernance autochtone vise à ramener les archives dans une sphère géographique et culturelle plus rapprochée des gens, donc plus facile d'accès dans tous les sens du terme.

LIENS INCONTOURNABLES AVEC LA LANGUE ET LE TERRITOIRE

Parmi les collections les plus uniques et importantes préservées dans les centres d'archives autochtones, se trouvent les histoires orales, collections audiovisuelles, manuscrits et autres documents en langues autochtones. Ces documents sont essentiels pour connaître les voix et les perspectives de chaque nation et communauté sur ses propres histoires, dans son propre dialecte.

Les archives sont des outils importants pour l'autodétermination et la gouvernance du territoire. On utilise les archives écrites et orales pour témoigner de l'occupation et de l'utilisation des terres traditionnelles. Souvent, les archives autochtones sont originaires de projets de recherche ancrés dans les connaissances et les revendications des droits en lien avec le territoire, si intimement liées avec l'histoire, la culture et l'identité de la nation. Par exemple, un des rôles du bureau du Nionwentsio à Wendake est de garder et de transmettre des savoirs liés à l'histoire et à la culture. Ils ont fait beaucoup d'entretiens avec les aînés qu'ils gardent dans leur propre banque de données. Isaak, un des Gardiens du territoire de la nation W8banaki, était présent à la Journée de réflexion en novembre 2022.

Pourtant, les collections en langues autochtones demeurent difficiles d'accès pour les membres de communautés autochtones qui voudraient les utiliser. Pourquoi ?

On illustre plusieurs dimensions de barrières d'accès à travers l'exemple des collections d'histoires orales chez Avataq. Outre les défis de numérisation d'anciens supports afin de les rendre de nouveau accessibles, il faut d'abord écouter les histoires orales afin de savoir qui parle et sur quel sujet (souvent les enregistrements ne sont pas bien identifiés) pour ultimement être en mesure les repérer dans les bases de données grâce à un indexage représentatif de l'archives (nom, lieu, date, source, mot clé). La majorité des employés d'Avataq sont allochtones ou Inuit urbains qui ne parlent pas l'inuktitut couramment. Alors, Avataq embauchait des Inuit qui parlaient leur langue, dans la majorité des cas des Inuit habitant à Montréal, et ce afin d'écouter les enregistrements et de les identifier, les indexer, les résumer - toujours en anglais. La plupart du temps, Avataq n'avait pas les moyens de les faire transcrire et traduire, les taux standards de transcription et de traduction étant exorbitants, en plus de la pénurie de traducteurs au Nunavik. L'évolution de la langue et de la culture depuis les années 1960, à l'époque où les histoires se faisaient raconter, posait des gros défis d'interprétation pour les plus jeunes générations. La plupart des employés quittent leur poste après seulement quelques mois, ce qui laisse peu de temps pour bâtir les capacités adéquates d'interprétation. Avataq passait donc à côté de l'étape la plus cruciale du processus de préservation de ces histoires orales : que ceux qui parlent la langue inuite les écoutent et les interprètent de nouveau, qu'ils raniment les liens de ces histoires afin de garder leurs contenus accessibles aux générations actuelles et à venir.

D'autres archives autochtones sont confrontées à des défis similaires pour rendre accessibles leurs archives en langue autochtones. L'Institut culturel cri Aanischaaukamikw est actuellement en train de numériser et de traiter une collection de 300 cassettes qui avaient été enregistrées par Hydro-Québec dans les années 1960-1970, où des aînés eeyou parlent leur langue. Ils se sont ainsi rendus compte de la difficulté de traduire le dialecte ancien à celui d'aujourd'hui. Il y a une évolution de la langue, mais également une perte de celle-ci. Isabelle Genest, directrice du Musée ilnu et de la Société d'histoire et d'archéologie de Mashteuiatsh, confirmait qu'il reste encore beaucoup de travail à faire pour produire des verbatims en français afin de pouvoir comprendre le contenu des entrevues avec les Pekuakamiulnuatsh.

Où est-ce que vos archives se trouvent ? Où se trouvent les gens qui utilisent ces archives ? Où se trouvent les gens à qui elles appartiennent ?

La dimension géographique et territoriale des archives, bien qu'évidente, demeure sous-estimée. Les archives et les services d'archives d'Avataq se trouvent principalement au Sud, à Montréal, loin des Inuit qui habitent le Nunavik, leur territoire. Les gens qui font office de médiateurs afin de donner accès aux archives nationales sont quelques employés au Sud et qui parlent peu langue l'inuktitut. Les bases de données dans lesquelles on peut chercher et retrouver les archives sont toujours uniquement accessibles aux bureaux de Montréal. Bref, il faut toujours passer par le bureau de Montréal pour accéder aux archives du Nunavik. L'archiviste chez Avataq peut certes effectuer des recherches d'histoires orales pour ceux qui ne peuvent s'y présenter en personne, puis envoyer des copies aux Inuit par courriel ou plus souvent par la poste sur un disque dur. Mais faciliter l'accès aux archives de cette façon (en différé) a ses limites car cela prend beaucoup de temps, et il y a un volume de demandes toujours grandissant auxquelles le peu de gens responsables des archives chez Avataq ne peut répondre adéquatement.

Il y a eu plusieurs essais pour rendre les archives davantage accessibles au Nord, certains réussis, d'autres non. Parmi ces derniers, Avataq a voulu rendre ses bases de données d'archives disponibles aux Nunavimmiut à partir d'ordinateurs placés dans des espaces publics au sein de chaque village, pour que les gens puissent consulter les images et écouter les histoires orales dans le Nord. Un nouveau site Web public a alors été conçu, mais la réalisation de ce projet fut lente et complexe. De telle sorte que la mise en ligne des archives ne fut pas suffisant pour les rendre accessibles, car il aurait fallu disposer de serveurs locaux vu que l'Internet n'est toujours pas universel et fiable au Nunavik.

Au final, la localisation du bureau d'Avataq à Montréal demeure un frein à l'accessibilité des archives, et donc aux connaissances historiques et culturelles qui s'y trouvent pour les Nunavimmiut. La relocalisation d'Avataq au Nord pourrait permettre un accès beaucoup plus optimal aux archives. Il faut avoir une volonté politique et changer la façon que l'on travaille avec les archives pour que les communautés puissent s'engager davantage et reprendre leur histoire en main.

En revanche, Gloria Vollant, directrice du Musée Shaputuan, décrit autrement le travail de son équipe de recherche à Uashat pour reconnaître et transmettre les liens au territoire. Ces gardiens du savoir accompagnent les gens dans le territoire pour entendre les histoires; car c'est seulement en se rendant physiquement dans le territoire, là où les histoires ont eu lieu, que les histoires archivées ont pu être sauvegardées, racontées et apprises de nouveau. En connaissant et en revisitant le territoire, ils ont aussi pu observer et comprendre comment le territoire et la culture ont évolué au fil des années. Malgré ces réussites, les gardiens du savoir et des archives formés au fil de ces rencontres ont toujours une grande difficulté à dénicher une relève qui continuera ce travail colossal, mais pourtant si essentiel.

GARDIENS DES ARCHIVES, GARDIENS DU SAVOIR

Les gardiens du savoir, c'est l'équipe de recherche, on a chacun notre spécialité.

- Gloria Vollant

Sur le territoire de Wendake, il y a plusieurs gardiens des savoirs qui sont toujours en lien.

-Audrey Éberlé

Le savoir sur la gestion des archives repose beaucoup sur des individus qui travaillent à la fois en solo et ensemble. Dans le contexte des archives autochtones, nous entendons souvent dire qu'une personne équivaut à une archive ou à une bibliothèque vivante. Les gens, certains plus que d'autres, portent le devoir et la responsabilité d'être dépositaires des savoirs ancrés dans leur mémoire et partagés par la tradition orale grâce à l'expérience.

Souvent, nous distinguons la notion de « gardien du savoir » des cultures à celle de « gardien des archives » en étant plus proche des traditions occidentales de l'écriture et de la documentation. Les porteurs culturels autochtones possèdent le savoir essentiel à interpréter les archives autochtones. Les gardiens des archives connaissent bien les collections pertinentes à la communauté, et ils savent développer des systèmes et des méthodes pour faciliter l'accès aux documents et aux informations recherchés.

Pourtant, gardiens du savoir et gardiens des archives ont davantage en commun que l'on peut supposer. En effet, parfois, ces rôles sont assumés par la même personne; mais déalement, ces rôles se chevauchent. Par exemple, les archives en langue autochtone peuvent seulement être interprétées par ceux qui connaissent la langue. Bien entendu, cela facilite énormément le travail si le gardien de ces archives comprend lui aussi la langue.

Étant donné la réalité découlant de l'histoire des contacts entre les sociétés autochtones et allochtones dans ce pays, la plupart des archives autochtones comprennent à la fois des documents issus des cultures autochtones et d'autres provenant des cultures allochtones. Être en mesure de s'appropriier l'ensemble de ces archives demande alors des connaissances des deux côtés ainsi que des compétences en médiation culturelle et interculturelle.

Dans tous les cas, les gardiens interprètent les archives à l'échelle humaine. Et en ce sens, il est fort important que des personnes continuent de porter les connaissances sans trop dépendre des systèmes de documentation pour se souvenir. Les gardiens doivent adapter les méthodes de documentation pour servir aux capacités de mémoire humaine.

À l'heure actuelle, ce n'est pas chaque organisme ou communauté qui peut compter sur un gardien d'archives officiel et reconnu, mais tous ont des gardiens du savoir. Ceux et celles-ci jouent un rôle prédécesseur et complémentaire à celui d'archiviste dans la préservation et dans l'apprentissage de l'histoire. Ils sont autant, voire plus, engagés que les archivistes en ce qui concerne la transmission culturelle. Ils possèdent de l'expertise culturelle et une mémoire de l'histoire de la communauté qu'ils cultivent et partagent grâce à leurs capacités d'interprétation.

Nous regrettons souvent le manque de ressources pour gérer les archives adéquatement. Les gens, leurs savoir-faire et leur temps sont les ressources les plus importantes. Beaucoup d'institutions culturelles ont des archives importantes parmi leurs collections, mais personne n'est dédié au soin des archives, sinon les archives sont ajoutées aux tâches de la personne responsable des collections ou du patrimoine culturel plus globalement. Il s'agit d'un travail essentiel et de passion souvent épaulé par trop peu de gens.

Gloria Vollant, directrice générale du Musée Shaputuan de Uashat et participante à la Journée de réflexion, est un exemple d'une gardienne d'archives et du savoir qui serait irremplaçable comme ressource, à moins qu'une perle rare avec sensiblement les mêmes connaissances puisse prendre le relais. Elle nous parlait de son projet de retraite :

Écrit sur trois ans, avec le budget... La 1^{ère} année, je vais numériser tous les documents de la recherche plus d'autres documents liés à la négociation; la 2^e année, je vais m'asseoir avec les enseignants pour faire du matériel pédagogique avec les écoles, en collaboration avec l'UQAC; et après, avec le musée, on va faire un espace numérique et après ça vous avez pu besoin de moi, je m'en vais! Mais c'est pas ça! J'ai même sous-estimé le travail... J'ai compté trois mois pour numériser ce que j'avais, on est rendu à huit mois et on a fait seulement le tiers. Là on prépare une autre poursuite judiciaire... La première partie, c'est la recherche historique seulement, avec les enregistrements. J'ai commencé à regarder ça dans nos archives, le classement... Je me demande qui va s'occuper de ça? Ça m'a pris deux heures seulement pour un classeur... Je vois qu'il va falloir quelqu'un - c'est écrit en montagnais et c'est traduit, mais comment on va faire le lien avec les toponymes, c'était l'Innu qui l'a dit? La panique m'a pognée. Demain matin, si on donne mes classeurs, tu ne pourras pas [comprendre]. C'est écrit, mais on ne peut pas le lire. Nous on peut le raconter parce qu'on était là quand on nous a raconté ces histoires. On est une vieille équipe, et je suis la plus jeune. Je devais partir en retraite mais j'ai ouvert une boîte de 10 ans, au lieu de 3 ans. On m'a demandé: « Qui va regarder ça? ». J'ai dit: « Moi, il me faudrait une vieille dame aux cheveux blancs avec des lunettes qui aime ça rester dans une bibliothèque. Elle doit parler innu, français et anglais. Juste ça! ». Là, on est en train de décortiquer ça avec l'équipe, comment on peut donner accès à tout ça, raconter les histoires, avec la langue. J'avais donné les arbres généalogiques à une classe à l'école, mais finalement on nous a demandé de venir puisqu'il y avait trop de questions. Mon problème est là, je ne suis pas encore partie à la retraite.

Une autre gardienne des archives et du savoir, Maïka Jérôme, technicienne en documentation à l'Institut Tshakapesh, réfléchissait elle aussi à comment transmettre ses connaissances à ceux qui vont la suivre :

Je suis là depuis 2009, et il y a des choses que je sais que ce n'est pas écrit nulle part, et je dois faire l'exercice de l'écrire pour la relève. Dans dix ans, j'aurai pris ma retraite, il faut que je transmette mon information, je peux me considérer comme une archive, et je dois léguer ça pour plus tard.

Souvent, quand je parle avec des jeunes ou des gens dans les communautés, je vends mon métier de technicienne en documentation en espérant que les jeunes aillent étudier dans ce domaine. Ce qu'il n'est pas facile, c'est qu'il faut partir étudier à Montréal pendant plusieurs années. Les jeunes ne veulent pas nécessairement partir. Il faut leur montrer où est-ce qu'on peut aller travailler, il faut donner le goût aux gens de s'intéresser aux archives: c'est leur culture et leur identité.

Au Musée inlu de Mashteuiatsh, on prépare la relève des gardiens des archives depuis des années, mais il reste des obstacles tels que la bureaucratie inutile et la compétition avec d'autres postes davantage rémunérés :

On vient de perdre une ressource importante au sein du Musée et on le savait, on s'y préparait. C'est la conservatrice en chef, Louise, qui s'occupait des collections des archives. Elle est partie avec 30 ans d'expérience; elle avait 70 ans. Pour sa retraite, on avait un plan de préparer une relève, donc elle a formé une étudiante à chaque été pendant huit ans. On a orienté un peu ses études: elle a fait un BAC en histoire. Finalement, elle a gradué avec une maîtrise et elle a eu un poste permanent au Musée. Nos structures sont tellement rigides - les conseils d'administration, les politiques des ressources humaines font en sorte d'obliger à ouvrir le poste. « Oui, mais ça fait déjà 3 ans qu'on sait que cette personne, c'est la relève de Louise. Pourquoi vous me demandez d'ouvrir un poste pour voir s'il y a quelqu'un d'autre de plus compétent qu'elle? ». Comme gestionnaire, on est confronté à ça. C'est vraiment plate.

On a eu le réflexe de déjà identifier des jeunes, parce que le jeune a démontré un intérêt pendant plusieurs années à travailler chez nous. Il a maintenu sa motivation, et on l'a encouragé à poursuivre ses études... Préparer la relève, ça se prépare d'avance. On se considère chanceuses, parce que la fonction publique du Conseil [de bande] à côté paie de bons salaires, donc on prie pour que la personne soit assez motivée pour rester dans nos organisations, qu'elle ait non seulement les compétences, mais qu'elle soit intéressée à la mission de notre organisation pour prendre la relève de ces postes-là. -Isabelle Genest

Parfois, le rôle de gardien d'archives d'un organisme est de facto relégué à un employé qui est là depuis plus longtemps que les autres et qui peut donc reconnaître le contenu de documents créés et accumulés au fil des ans. La concentration du savoir sur un seul employé, qui ne dispose pas du temps nécessaire pour répondre à toutes les demandes afin de retrouver et de fournir les documents recherchés, peut engendrer des problèmes. Cela signale qu'il est le temps de développer un système et des politiques qui permettent à ses collègues et aux chercheurs de trouver les documents d'une manière plus indépendante et interdépendante, plutôt que de dépendre sur une ou deux personnes. Qu'est-ce qui arrive quand l'employé s'absente sur une longue période ou qu'il quitte l'organisme? Si nous n'avons pas pris le temps de transmettre ou de documenter ses connaissances, toute cette mémoire part avec lui.

Carl Morasse, directeur de la création-production à La Boîte Rouge VIF, joue un tel rôle de gestion des archives audiovisuelles au sein de l'organisme. Il signalait une tension ressentie par plein de gardiens d'archives, entre le désir et la pression de fournir les ressources demandées :

J'ai arrêté de traîner mes disques durs, parce quand je me retrouve dans une communauté, on me dit: « Ah, tu es allé chez les Cris? Je veux voir comment ils font la banique! Je veux voir ci, je veux voir ça... » et là, ça crée un engouement terrible qui nous empêche d'accomplir nos tâches... c'est un bel exercice, et c'est un engouement extraordinaire avec les archives... la curiosité est là!

Nous voulons partager les archives, mais nous sommes débordés par la demande et les autres tâches sur nos planches respectives, ce qui nous empêche de prendre le temps d'améliorer nos systèmes d'accès. Les modèles d'emploi et de situations de travail peuvent également nous empêcher d'embaucher et d'apprendre aux apprentis qui pourraient partager la tâche. Comment est-ce qu'on peut mieux partager la gestion des archives pour que le mandat soit perçu comme des occasions uniques de partage et non pas des fardeaux ?

TRAVAIL COLOSSAL

C'est un apprentissage d'habiletés, de capacités et de vérités. C'est long, et la patience est importante pour comprendre le fonctionnement.

- Richard Kistabish

Le travail est colossal: on ne peut pas mettre en valeur l'ensemble de nos archives, et on n'en a pas le besoin non plus. On y va par projet et par besoin, par projet de recherche. Ce qui est important, c'est d'avoir de bons partenaires et que la recherche dans la communauté réponde à un besoin essentiel.

-Isabelle Genest

La Journée de réflexion a créé une rare occasion pour les gardiens d'archives de sensibiliser d'autres professionnels qui oeuvrent dans le grand domaine de la culture et du patrimoine autochtone sans pour autant avoir une expérience directe dans la gestion des archives, à certaines réalités de ce travail que nous faisons, et au genre de défis auxquels nous sommes tous confrontés.

Le travail de gestion des archives autochtones est souvent un travail colossal qui nécessite davantage d'investissements que ceux accordés jusqu'à ce jour. Ce travail est essentiel et urgent pour préserver le savoir culturel autochtone qui est en train ou à risque de se perdre, et ce afin que les gens puissent poursuivre la transmission aux prochaines générations. C'est aussi essentiel pour répondre aux besoins et aux demandes de la communauté qui font appel aux archives. Il nous faut donc des budgets de fonctionnement, permanents et ajustables au besoin, et ce afin d'assurer la bonne gestion en continu de nos archives. Pourtant, une grande proportion des budgets d'archives dépend du modèle de financement par projet, donc d'un cadre limité. Dans d'autres cas, l'existence des archives dépend de la volonté et de la disponibilité de certains membres de la communauté qui entreprennent le rôle de gardiens, bénévolement, en plus de leurs autres responsabilités. Or, quand ils n'ont plus le temps ou ne sont plus là, les archives tombent en désuétude.

Réunir les documents et les informations appartenant à une communauté, dans un espace sous contrôle de la communauté elle-même, s'avère en soit un travail énorme : c'est un long processus de dialogue, de réappropriation et de réaffirmation. Plusieurs organismes autochtones ont d'ores et déjà amassé des collections d'archives depuis le début de leur existence, mais malheureusement, des décennies peuvent passer avant l'embauche d'un employé pour les gérer.

Avataq en est un exemple. Le Centre de documentation d'Avataq fut fondé en 1985 pour préserver les collections créées et réunies pour le projet d'histoire de Makivik du début des années 80. Par le constant développement et l'utilisation des collections, le Centre est reconnu comme gestionnaire des archives nationales des Nunavimmiut. Pourtant, ce n'était qu'en 2005 qu'une archiviste fut engagée à temps plein. Elle venait en soutien à une gardienne d'archives et du savoir qui avait entretenu les archives pendant trente ans en plus de gérer plusieurs autres programmes culturels de l'organisme. Jusqu'à aujourd'hui, le Centre est toujours loin de rattraper le retard de traitement des collections qui en résultait. Il y a plusieurs collections importantes chez Avataq qui demeurent peu accessibles dû au manque d'attention couplé à des problèmes dans la continuité des ressources. Pourtant, les dons et les demandes d'archives ne cessent de s'accroître.

La situation des archives à l'Institut culturel cri Aanischaaukamikw est similaire :

Depuis 10 ans jusqu'à aujourd'hui, il n'y a pas eu d'archiviste en chef ni d'équipe autour des archives qui rentraient, ce qui a créé un retard. On voit qu'on a beaucoup accumulé et qu'on est face à un grand défi, à savoir quoi prioriser et quelles collections partager. Pour l'instant, c'est un technicien en numérisation à temps plein qui est pleinement financé par une subvention par Bibliothèque et Archives Canada. Mais ce financement est perdu, donc comment pouvons-nous poursuivre, en tenant compte du retard et des nouveaux documents qui entrent ?

-Chanelle Fabbri

De nouveaux besoins et coûts infrastructurels doivent être budgétés pour entretenir les archives numériques. En fonction des moyens de contrôle et de sécurité voulus, des partenariats entre des organismes plus petits et d'autres institutions dans la communauté ou ailleurs peuvent s'avérer propices pour mieux garantir le maintien des ressources numériques à long terme. Le Musée des Abénakis à Odanak a entrepris un tel partenariat avec le Collège Dartmouth aux États-Unis pour payer les coûts associés au nouveau système de serveur du musée (5 000 \$ US par année) pour les trois prochaines années. Par la suite, le Musée demandera au Conseil de bande d'assumer ce coût. Notons ici que le simple fait de maintenir des archives statiques sur un serveur engendre des coûts et de la responsabilité continue.

Les archives digitales et papier, beaucoup plus fragiles, nécessitent quant à elles des manipulations transformatrices d'une cadence encore plus rapide afin de demeurer accessibles. L'évolution des sites Web d'archives demeure incertaine. La recherche et l'accès aux photos, vidéos, audios et autres documents d'archives en ligne est très utile, mais la technologie évolue rapidement, et si les moyens financiers et technologiques manquent pour permettre la mise à jour des sites, le système devient rapidement désuet. Il faut, en ce sens, se questionner s'il serait préférable de dépenser les ressources sur d'autres moyens afin de mettre en valeur les archives, des moyens moins susceptibles aux aléas de la technologie et aussi moins exigeants quant au nombre et à la variété de tâches informatiques à accomplir.

Les ressources les plus importantes dans la gestion des archives, ce sont les gens qui s'en occupent, qui les interprètent et qui les utilisent. Outre la numérisation, on ne peut négliger le temps considérable qu'il faut prendre afin d'écouter les histoires orales dans leur langue d'origine, et ce pour être en mesure de les comprendre et de les utiliser pour faire connaître les informations qu'elles transmettent. Plusieurs des gardiens d'archives présents à la rencontre confirmaient qu'il reste encore beaucoup de travail à faire pour indexer, transcrire et traduire les histoires orales pour comprendre le contenu de ces entrevues. Les archives autochtones créent des opportunités pour la communauté de retrouver et de pratiquer leurs savoirs dans des espaces autochtones contemporains. Les connaissances essentielles à l'interprétation du contenu des archives se perdent si elles ne sont pas pratiquées et transmises à l'échelle humaine. Il faut toujours garder cette dimension sociale et culturelle en tête lorsqu'on décide quoi numériser et comment le diffuser. La préservation culturelle du savoir est bien plus qu'œuvre de mémoire systématique.

SELON LES BESOINS

On donne accès en fonction de ce que les gens vont choisir d'en faire. Ce ne sont pas toutes les images qui sont pertinentes à être diffusées. On va les garder pour les familles et les sortir au besoin.

-Isabelle Genest

Une fois que la trame est recomposée, qu'est-ce qu'on fait avec cette culture-là d'accumulation mémorielle? Je trouve ça intéressant de prendre l'angle qui dit « pour des besoins spécifiques ». On a besoin des archives, mais est-ce qu'on doit bâtir une culture de l'accumulation de la mémoire, comme les Européens ont beaucoup tendance à le faire? Du côté autochtone, c'est pas comme ça que ça fonctionnait, c'est pas comme ça que ça fonctionne encore aujourd'hui.

-Matthieu Gill-Bougie

Il importe de revenir fréquemment à la question du pourquoi on fait ce travail. Non seulement il s'avère impossible de tout numériser et de tout diffuser, mais cela serait inutile. Il faut prioriser. Lors de la rencontre, plusieurs gardiens d'archives autochtones commentaient qu'ils ne faisaient pas de démarches systématiques d'archivage, ils y vont plutôt selon des raisons précises. Les importantes accumulations d'archives sont issues de sociétés imbriquées dans une logique économique globale de consommation qui produit sans cesse plus que nos capacités d'utilisation et de sauvegarde. Une importante fonction du travail d'archives est alors de sélectionner la documentation essentielle pour à la fois assurer sa conservation à long terme tout en élaguant et en détruisant la documentation non-essentielle. Nous libérons ainsi de la place et du temps pour ce qui est le plus important à conserver. Il est important que les organismes autochtones développent leurs propres critères et procédures pour la sélection des archives à conserver et à numériser, celles qui correspondent à leur réalité et à leur mission. Cette étape d'évaluation devrait être effectuée tôt dans le processus d'archivage. Nous sauvons ainsi beaucoup de temps et de ressources actuelles et futures. Cette sélection est encore plus essentielle dans le cas des archives vidéo numériques, car elles occupent énormément d'espace de stockage et elles nécessitent un transfert régulier vers les nouveaux formats et supports.

La question suivante fut posée lors de la journée : « Pourquoi ce n'est pas une priorité d'action pour vous que vos images soient mises en ligne et disponibles au grand public ? » Encore une fois, ce n'est pas toutes les archives qui sont pertinentes ou appropriées à présenter dans un site public. De plus, déposer les archives sur l'Internet n'est pas nécessairement la meilleure façon de les rendre accessibles. Au moins, ce n'est pas la seule option, et parfois nous devons prioriser d'autres moyens. Cela prend plusieurs étapes et de nombreuses ressources avant de pouvoir mettre les archives en ligne. Et par la suite, d'autres ressources sont nécessaires pour gérer le site au quotidien. On sous-estime souvent les ressources nécessaires pour créer un système de consultation intégré qui réunit l'ensemble des bases de données à un seul endroit, et certaines archives autochtones sont en train de le tenter. Parfois, des sites magnifiques sont créés, mais néanmoins, les gens ont peu de temps pour y faire des recherches avant que ceux-ci ne deviennent statiques, par manque d'entretien. Même si une partie des collections deviennent statiques pendant un certain temps, leur conservation et leur traitement par des gardiens d'archives est un acte qui assure qu'elles seront prêtes lorsque les gens souhaitent les utiliser.

COLLABORATIONS ENTRE ORGANISMES

Une des solutions, c'est la collaboration. On a fait une plateforme, est-ce que ça peut répondre à d'autres besoins de la communauté ?

- Isabelle Genest

Il y a beaucoup d'aide à aller chercher aux professionnels du moins à des organismes qui sont plus en moyen de le faire. J'espère que les communautés vont aller chercher cette aide-là.

- Sylvie Vincent

Le projet de La Voûte n'aurait pas pu être possible sans notre regroupement. C'est ça qui nous a permis d'obtenir une réponse positive.

- Steeve Cantin

Par rapport aux défis et aux possibilités des archives autochtones, la collaboration est primordiale. Lors de la rencontre, il a maintes fois été souligné l'importance de miser sur des partenariats entre les archives locales et des institutions ailleurs qui sont en mesure d'offrir du soutien demandé. De même, il fut souligné l'importance du soutien mutuel au sein de la communauté professionnelle de gens œuvrant dans le domaine d'archives et du patrimoine. Sans oublier également la coopération des services d'archives avec d'autres pôles d'action dans la communauté.

En effet les grandes institutions culturelles ont des ressources qui pourraient servir des communautés autochtones souhaitant développer leurs propres projets d'archives. Elles ont des laboratoires de numérisation, des services de conservation, et des moyens pour financer les projets ainsi que l'opération continue de services. Elles ont des infrastructures informatiques pour héberger et rendre accessibles les collections numériques de manière sûre et durable. Elles ont surtout de l'expertise et de la main-d'œuvre professionnelle qui peuvent appuyer le développement de capacités des organismes autochtones à gérer leurs propres archives.

De plus, les institutions publiques et privées conservent de vastes collections d'archives ayant une grande importance historique, sociale et culturelle pour les Premiers Peuples. Les archives autochtones sont souvent d'une provenance partagée qui reflète nos liens à travers nos histoires. De plus en plus, les institutions allochtones reconnaissent leur responsabilité d'être proactives à divulguer les collections recherchées par les communautés autochtones, tout en se montrant ouvertes à travailler en partenariat avec elles pour améliorer les relations, partager des connaissances et discuter de moyens d'accès, voire de rapatriement. La collaboration permet aussi de rendre la gestion de ces collections plus adéquate et responsable. Cela permet aux communautés autochtones de se réapproprier des documents et objets qui leur appartiennent. Donc, cela augmente le potentiel d'utilité des archives pour tout le monde.

Le Musée de la civilisation à Québec (MCQ) et l'Université Laval sont deux exemples de telles institutions qui collaborent de plus en plus avec les organismes autochtones. Nous faisons référence à la récente collaboration entre le MCQ et Minwashin, et le soutien que l'Université Laval a pu fournir aux projets de Tshakapesh et des Archives du Conseil national des Atikamekw. On remarque un important changement d'attitude dans la politique des institutions allochtones ces dernières années, axées sur une volonté de plus en plus sincère de vraiment respecter les protocoles éthiques tels que les Principes de PCAP des Premiers Peuples (propriété, contrôle, accès, possession).

Les grandes institutions publiques peuvent contribuer à la stabilité et à la durabilité des projets de gestion et de diffusion d'archives autochtones. Quant au développement de partenariats avec des entreprises privées ou avec de petits organismes, il faut agir avec prudence. Lorsque des petites entreprises sont rachetées par d'autres plus grosses, les modalités de la collaboration sont alors appelées à changer, de même que les exigences de l'entreprise. Dans le pire des scénarios, si l'entreprise fait faillite, il a risque de perte de systèmes, de sites, de documents et d'informations qui ont demandé tant de ressources et de temps à construire.

The image shows the homepage of La Voute TV. At the top left is the logo, which consists of a yellow circle with two stylized eyes and the text 'La VOUTE .TV'. To the right of the logo is a search bar with the word 'RECHERCHE' and a magnifying glass icon. Further right is a button labeled 'Espace Membre' with a person icon. On the far right is a 'Menu' button with a hamburger icon. The main content area features a large video player showing a group of people in traditional Indigenous clothing. Overlaid on the video is the text 'La Voute TV' in white, followed by 'Découvrez le patrimoine audiovisuel du Québec' in yellow and white. Below this text are two buttons: 'SOUTENIR NOTRE MISSION' in a yellow rounded rectangle and 'VOIR NOS ARCHIVES' in a white rounded rectangle with a black border. The video player has a white play button icon in the center.

La collaboration au niveau local et régional chez les nations autochtones est encore plus essentielle dans l'optique que les archives puissent servir aux communautés. Les services d'archives fournissent des sites publics d'éducation et de partage de documents, de connaissances et de savoir-faire. Ils peuvent soutenir d'autres institutions et entreprises dans leurs besoins de gestion documentaire. Ils peuvent soutenir les membres de la communauté dans le traitement de leurs propres archives, même si la propriété demeure privée. Ils offrent un site d'accessibilité aux archives jugées importantes à garder dans la communauté, si personne d'autre ne peut assurer de gestion sur le long terme. À cette ère du numérique, à peu près tout le monde crée des documents qui devront éventuellement être gérés, nécessiteront des besoins de transfert et de diffusion un jour ou l'autre, et on peut se soutenir là-dedans.

Les gardiens d'archives ont souvent besoin d'appuis aussi. L'entraide caractéristique de la communauté professionnelle apporte de précieuses opportunités pour apprendre et collaborer ensemble afin de mieux mener à terme nos projets. Les gardiens d'archives sont encouragés à demander conseil auprès d'autres organismes expérimentés dans la gestion d'archives ou la transmission culturelle. Par exemple, l'Institut Tshakapesh a récemment visité plusieurs organismes culturels de d'autres nations autochtones au Québec pour chercher des pistes de solution et d'inspiration pour leurs propres archives. Isabelle Genest parlait de la collaboration du Musée ilnu de Mashteuiatsh avec La Boîte Rouge VIF sur son récent projet de recherche pour renouveler l'exposition permanente du musée qui va également être diffusée via la toute nouvelle plateforme « Cultureilnu.ca »

Présenté lors de la tenue de la journée, le projet « LaVoute.tv » est un autre exemple inspirant de la façon dont il est possible d'accomplir un projet culturel de grande envergure grâce à la collaboration entre différents centres d'archives. Ce projet est une initiative de la Société d'histoire et de généalogie Maria-Chapdelaine (SHGMC) en collaboration avec le Regroupement des services d'archives privées agréés du Québec (RSAPAQ). Lancée à l'automne 2022, la plateforme « LaVoute.tv » se veut un portail de diffusion des archives audiovisuelles de l'ensemble du territoire québécois. Les documents que l'on y trouve sont, à l'origine, conservés par près d'une trentaine de centres d'archives agréés du Québec. La numérisation ainsi que la diffusion de ces documents anciens a pris la forme d'un ambitieux projet qui vient appuyer la mission commune de ses participants, et ce afin de rendre accessible et de préserver la mémoire collective en offrant aux organismes partenaires un espace commun de diffusion du patrimoine audiovisuel du Québec. Pour mener à bien cet ambitieux projet, la SHGMC a fait l'acquisition de l'ensemble du matériel de numérisation hautement spécialisé pour tous les supports possibles. Un aspect fort intéressant de ce projet s'avère que LaVoute.tv n'est en fait pas propriétaire des archives qui sont publiées sur la plateforme. Les nombreux partenaires au projet demeurent propriétaires de leurs propres documents d'archives et les conservent également dans leurs locaux. Une entente signée avec chaque partenaire donne uniquement à LaVoute.tv les droits de diffusion exclusivement sur cette plateforme et dans les publications connexes.

À la suite de la présentation de ce projet, les invités ont lancé l'idée de former une coalition pour revendiquer les ressources dont nous avons besoin pour nos projets d'archives respectifs. Un état des lieux collectif, dont ce présent rapport fait partie, pourrait servir à sensibiliser nos alliés et de potentiels subventionnaires à la nécessité que l'on adapte les modèles de production et de financement pour mieux soutenir les besoins spécifiques du travail d'archives en contexte autochtone.

ARCHIVES DYNAMIQUES

Le défi est de rendre les archives dynamiques et vivantes, de les faire sortir et de penser à des façons originales de les diffuser.

-Éva-Marie Nadon Legault

Il faut trouver une manière de documenter pour que les gens s'y retrouvent et se ressemblent.

-Caroline Lemire

Si on dit que la langue et l'éducation sont bien importantes, il faut aller chercher ces éléments-là et les ramener à une réalité vivante, pas mortuaire. Ce n'est pas simplement d'enregistrer des choses et de les conserver, elles seront plus vivantes si les gens participent.

-Denis Bellemare

Une de nos principales préoccupations, en tant que gardiens d'archives, s'avère de trouver les façons de rendre les archives accessibles et dynamiques, en soutien et en lien avec la culture vivante qui ne cesse d'évoluer. Les archives deviennent vivantes quand plusieurs personnes participent à leur entretien et utilisation. Les gardiens d'archives ne sont pas seuls à rendre les archives dynamiques. Leur mandat est de faciliter la recherche pour que les gens puissent les diffuser par eux-mêmes; il s'agit donc de mettre les archives à portée de main des gens qui veulent les utiliser. Pour développer des sites d'archives pratiques, flexibles et durables, autant actuels que virtuels, il faut élargir le cercle des gardiens. Dans la rencontre, nous nous demandions comment engager les gens de tous les âges pour assurer la transmission intergénérationnelle des savoirs et des capacités.

Une ouverture serait l'inscription du patrimoine archivistique dans la sphère de l'éducation et de la formation professionnelle des communautés autochtones. Par exemple, le Musée Huron-Wendat collabore avec le Centre de développement de la formation et de la main-d'œuvre Huron-Wendat (CDFM) pour « former des personnes autonomes, responsables, respectueuses, fières de leurs origines et capables d'exercer adéquatement leurs rôles sociaux ». Le Musée Huron-Wendat a aussi facilité une collaboration avec le Musée McCord et l'école primaire Wahta' de Wendake afin de créer une opportunité pour les aînés et les jeunes de partager des connaissances. Les aînés sont venus au musée et les artefacts ont servi comme étincelles à la discussion et au partage d'histoires et de souvenirs, de façon similaire au projet de Minwashin discuté ci-haut. Le tout a été enregistré afin de permettre une réécoute et d'autres échanges. Les services d'archives offrent des moyens d'assurer que ce partage puisse continuer, une fois le projet initial terminé.

Les services d'archives autochtones offrent également des opportunités d'emploi et de formation pour les gens de la communauté qui souhaitent jouer un plus grand rôle dans la préservation de leur héritage. En ce sens, on encourage que les postes dans les services d'archives autochtones soient occupés de plus en plus par des personnes autochtones issues de la nation, notamment pour mieux ancrer les méthodologies d'archives dans la culture et la gouvernance autochtone. Plusieurs des organismes présents à la rencontre sont activement en train de recruter la relève. Par exemple, chez Aanischaaukamikw, ils ont enlevé l'obligation d'avoir une attestation d'études supérieures

pour obtenir un emploi à l'institut. Si un membre de la communauté se montre intéressé à y travailler, ils font valoir ses connaissances culturelles et offrent une formation sur trois ans en documentation locale. L'horaire pour compléter la formation est flexible. L'objectif est d'essayer de démanteler les barrières qui freinent les gens de s'impliquer dans le travail d'archives. La mobilité de la formation fait également partie de ce dynamisme. Aanischaaukamikw offre ainsi des ateliers aux individus, aux familles et aux organismes souhaitant conserver leurs propres archives chez eux.

Pour maintenir les archives dynamiques, il faut également s'inspirer des anciennes et des récentes pratiques de partage d'archives qui s'avèrent populaires. Les réseaux sociaux sont un des moyens actuels de mettre en valeur les archives et favoriser leur appropriation. Le partage des photos historiques est très courant dans les communautés autochtones. C'est parce que les gens ont du plaisir à découvrir ces moments captés de l'histoire de leur communauté qu'ils participent volontairement à identifier les proches et les amis qu'ils reconnaissent dans les photos. Il est également envisageable de s'inspirer des pratiques de la tradition orale de la communauté afin de promouvoir, par exemple, les projets d'archives et de partager les archives sonores via la radio communautaire autochtone.

Les systèmes et les outils informatiques sont devenus indispensables pour gérer les collections d'archives et pour effectuer des recherches plus facilement. Pourtant, les systèmes existants sont souvent compliqués, incomplets et onéreux, ce qui nuit ultimement à l'accessibilité aux archives. Il s'avère ainsi judicieux de miser sur la création d'outils attrayants et intuitifs où les contenus sont présentés d'une manière compréhensible pour la culture actuelle.

Plusieurs organismes présents à la rencontre sont actuellement à pied d'oeuvre pour rendre leurs collections disponibles en ligne afin de permettre aux gens d'effectuer des recherches à distance. Par exemple, Avataq a collaboré avec Kativik Ilisarniliriniq (la commission scolaire du Nunavik) pour la création du site « Nunavik-IcE.com » (Inuit-centered Education). La Société d'histoire et d'archéologie de Mashteuiatsh a quant à elle développé la plateforme « Cultureilnu.ca » pour donner accès à une partie de leurs fonds d'archives qui permet de prendre connaissance de la richesse culturelle et identitaire des Pekuakamiulnuatsh. La création du site fut un travail dynamique impliquant toute une équipe d'employés et de collaborateurs. Il y a différents niveaux d'accès pour les membres de la communauté et les gens de l'extérieur. Le site permet aussi aux individus et aux organismes de participer à cette initiative puisqu'ils sont invités à faire don d'archives personnelles à la Société d'histoire et d'archéologie de Mashteuiatsh, et ce, afin d'en assurer la conservation et la mise en valeur. Le site devra évoluer, avec l'ajout de nouveaux objets et informations dans le but de rendre hommage à l'héritage légué par les ancêtres qui ont bâti la communauté et la nation.

Un autre élément crucial dans l'optique de dynamiser les archives autochtones concerne la décolonisation du langage utilisé pour encadrer les archives et les objets autochtones dans les actuels sites d'archives. Minwaashin participe actuellement à un projet pour trouver une manière de décrire les collections de façon significative pour les Anicinabe. Le projet Nipakanatik réunit 300 membres des communautés, linguistes et porteurs culturels, pour montrer les archives qu'ils ont réunis jusqu'à ce jour, en discuter et ultimement les bonifier. Julie Lise Simard, une archiviste chargée de ce projet, nous racontait de sa grande portée pour l'évolution des archives anicinabe :

Ça a été un gros travail de collaboration et de médiation culturelle (comme j'étais allochtone) pour traduire la perspective anicinabe que Richard [Kistabish] lui a apprise dans un système de métadonnées pour être capable de décrire les archives et les rendre accessibles, créer une manière de classification, une traduction qui représente la perspective anicinabe. Lorsque les jeunes vont chercher, ils vont le faire avec leurs référents, et les mots-clés doivent représenter les perspectives pour faciliter la recherche. Il faut s'assurer que le langage qui est mis dans la bibliothèque soit un langage qu'ils connaissent. À travers le projet de numérisation à grande échelle, notre objectif c'est que quand les personnes viendront faire numériser leurs archives, que ces personnes aient un droit de parole sur la façon de décrire et partager ces informations, qui est sur la photo et le contexte de la photographie, tout ça dans une démarche d'autodétermination. Ça a suscité de belles discussions sur qu'est-ce que l'autodétermination.

Actuellement, la tradition conventionnelle des archives s'avère de se limiter à des descriptions très sommaires (métadonnées, mots-clés) et ancrées dans la culture allochtone, notamment les langues autochtones. Il faut donc réfléchir aux avenues de prioriser l'utilisation des langues autochtones et la tradition orale dans la gestion archivistique, et ce, afin que les archives demeurent accessibles aux porteurs de la culture, tout en contribuant à la résilience de la langue et de la culture à travers des outils modernes.



DROITS

Concernant la restriction, c'est une question qui se pose à chaque archive amenée par un individu : quel niveau de restriction il souhaite y avoir. Ça permet de créer une relation avec chaque personne qui vient donner à l'institution. C'est aussi pour créer une relation de confiance avec les membres de la communauté, et ça permet de déterminer les niveaux de restrictions.

- Chanelle Fabbri

Nous autres à Wapikoni mobile, on n'est pas propriétaires des images, mais on se donne la mission de les conserver pour eux. Comment peut-on réaliser correctement cette responsabilité ?

-Véronique Rankin

On va toujours chercher l'information auprès des Sages, par exemple si on a besoin concernant la spiritualité. On va toujours chercher l'information auprès des gens qui sont les plus appropriés pour éviter de faire de faux pas ou de partager la mauvaise information.

- Audrey Éberlé

La question de droits occupe une place importante quant à l'utilisation des documents d'archives. C'est une des matières essentielles à clarifier lors de la création d'une stratégie de numérisation et de toute activité de diffusion ou reproduction des archives. Se pose alors cette question préalable et fondamentale : Est-ce que nous avons le droit de garder, de numériser et de partager, ou bien faut-il obtenir une permission ?

Il est ici question d'un dilemme à multiples facettes. Pour faciliter l'accès aux archives tout en s'assurant que les droits qui s'appliquent soient respectés, il faut prendre en compte des droits de propriété physique et intellectuelle; des droits d'auteur; des droits d'image; des droits d'usage; des droits d'accès à l'information; des droits de confidentialité des renseignements personnels; et bien sûr, des lois et des protocoles culturels. Compte tenu de cette multiplicité, dans la plupart des situations, il est préférable de collaborer avec plusieurs détenteurs de droits.

Devant les complexités que peut présenter chaque cas, les droits d'archives autochtones prennent du temps à gérer. Les gardiens d'archives jouent un rôle essentiel de médiateurs entre ceux qui ont la gestion des documents et ceux qui veulent les utiliser ou les rapatrier. Il ne faut surtout pas sous-estimer les ressources nécessaires pour entreprendre cette responsabilité parmi tant d'autres confiées aux gardiens d'archives, surtout quand il manque d'ententes signées - qu'il faut parfois revisitées et renouvelées - ou quand il s'est passé une très longue période de temps sans contact entre les gardiens et les détenteurs de droits. Parfois, il arrive que nous ignorons leur identité. Même quand il est clairement indiqué à qui il faut s'adresser pour demander l'autorisation à des fins au-delà de l'utilisation équitable, il arrive que les informations ou les moyens de les contacter sont inexistantes, ni celles de leurs successeurs, ou bien qu'ils ne répondent pas aux demandes en ce sens. Il demeure envisageable de rendre disponible sur une plateforme de diffusion un formulaire destiné aux personnes qui croient que la diffusion des archives porte atteinte à leurs droits d'auteur et/ou à leurs droits à l'image¹. Cela démontre que l'équipe du projet demeure prête à corriger le tir si une erreur a été faite, tout en laissant une certaine marge de manœuvre à l'organisme qui diffuse.

¹ Un exemple d'un tel formulaire : https://www.bibl.ulaval.ca/fichiers_site/bda/signaler_droit_auteur.docx

Les archives autochtones, tout comme les archives allochtones, ont des politiques de dons, de recherche et de reproduction des archives qui demeurent largement influencées par ce que souhaitent les créateurs et les donateurs des documents en question, mais aussi par les lois allochtones qui s'appliquent. Les gardiens d'archives déterminent les niveaux d'accès et les paramètres d'utilisation avec les donateurs et les détenteurs de droits, puis s'en servent de formulaires préétablis adaptables au besoin. Selon le modèle occidental de dons, les donateurs sont encouragés à céder leurs droits dans les documents de l'organisme qui entreprend de les préserver, et ce, afin de faciliter l'utilisation de ces documents par la communauté, de retourner les droits à la gestion communautaire et de simplifier le processus de diffusion et de reproduction. Cependant, ce modèle n'est pas forcément obligatoire, et il y a d'autres possibilités pour une gestion davantage collaborative et partagée ("post custodial archives"). Dans certains cas de partenariat, les archives acceptent qu'une collection soit déposée dans sa garde sans que sa propriété soit cédée.

La navigation des droits devient plus complexe avec des documents générés dans des contextes interculturels et internationaux, qui touchent donc de multiples systèmes légaux. C'est le cas, par exemple, lorsqu'il s'agit de documents créés par des Autochtones à propos des communautés et des territoires autochtones. Souvent, des institutions externes possèdent des archives appartenant à des familles et à des communautés. Normalement, ces institutions, allochtones comme autochtones, gèrent ce type de documents en respect des règles juridiques provenant de la société allochtone. Néanmoins, de plus en plus d'institutions et de gardiens d'archives veulent respecter, voire prioriser, les droits et les protocoles autochtones par rapport aux documents qui impactent les vies et les communautés autochtones.

L'actuelle possibilité de diffuser des documents en ligne nous appelle de nouveau à revisiter la façon de prioriser les droits autochtones par rapport aux archives. Nous souhaitons concrètement numériser pour multiplier les moyens de préserver et d'accéder aux cultures, et cela tout en suivant les tendances et les développements technologiques dans la société et tout en prenant en considération de potentielles appropriations nuisibles. Alors, il est à privilégier un système qui peut restreindre un accès à des documents ayant le potentiel de servir à des négociations territoriales et à des poursuites judiciaires, ou qui contiennent des informations jugées trop sensibles ou personnelles par la nation.

Les notions du droit d'auteur occidental ne sont souvent pas alignées avec le contexte culturel et les besoins des Premiers Peuples. La question du « libre accès », souvent perçu comme un progrès incontournable dans les institutions allochtones, ne va pas de soi dans un contexte de diffusion du patrimoine culturel autochtone et pour cause. Pour certaines catégories d'archives, des communautés autochtones peuvent vouloir limiter l'accès à certains groupes de personnes, et ce même à l'intérieur d'une communauté donnée. L'organisme *Local Contexts* a récemment développé un outil qui offre un moyen aux organismes autochtones de clarifier et de gouverner les droits liés aux objets et aux connaissances culturelles qui leur appartiennent, et qui sont en circulation numérique².

En résumé, les conditions rattachées à l'utilisation des archives ont un gros impact sur l'accès, pour le meilleur et pour le pire. Pour les gestionnaires et les utilisateurs de documents qui essaient de démêler la question des droits (quand a-t-on besoin de rapatrier, de reproduire ou de diffuser les documents), cela peut être embrouillant. Parfois, nous ne savons pas trop par où commencer ou à qui demander pour dégager la réponse. Nous hésitons sur la façon de revendiquer nos droits par rapport à certains documents ou comment accorder une autorisation.

² « Traditional Knowledge Labels » : <https://localcontexts.org/labels/traditional-knowledge-labels/>

Le manque de certitude à propos des droits aux archives aurait souvent l'effet de décourager, voire empêcher, leur juste utilisation. Aussi, de trop strictes interprétations des lois allochtones quant aux droits d'auteur et aux droits sur les renseignements personnels peuvent nuire à l'accès à des fins justes et éthiques. Il s'avère nécessaire de s'éduquer au sujet de ses droits, et de consulter des guides créés à cet effet. Certains types de licences peuvent être utilisés dans divers cas afin de gagner beaucoup de temps. Nous pouvons formuler des modèles de licences appropriées au contexte, et adaptées à partir d'exemples précédents. Dans certains cas, telle qu'une plateforme publique de l'envergure de « LaVoûte.tv », il est préférable de solliciter un avis auprès d'un expert avocat avant d'agir. Dans tous les cas, il faut surtout en discuter avec toutes les parties prenantes pour mieux s'entendre.

Lors de la Journée de réflexion, nous proposons un paradigme rassembleur en regard des complexités que posent les droits aux archives. Ainsi, il est possible de considérer la clarification des droits comme une opportunité de créer et de renouveler des relations de confiance avec les gens de la communauté. Les créateurs des documents, leurs sujets, les donateurs et les chercheurs ont tous des droits et des responsabilités interreliés. Les questions de sécurité informatique nous obligent à communiquer pour mieux comprendre et mieux s'entendre, et cela peut s'avérer une bonne chose. Les petits problèmes de technicalité nous amènent à développer davantage de relations. Nos efforts communs pour respecter les droits des uns et des autres sont aussi l'occasion de se sensibiliser aux droits autochtones sur les archives, et de les mettre plus de l'avant qu'ils ne l'étaient dans l'histoire de la documentation.

Patricia Lachappelle nous a parlé de quelques récentes initiatives du Musée des Abénakis qui illustrent la nécessité de prioriser le partage des archives avant même que nous ayons terminé de clarifier et de négocier tous les droits qui s'y rattachent. Le Musée collabore actuellement avec le Collège Dartmouth au New Hampshire afin de rapatrier l'importante collection de l'anthropologue Gordon Day. Le Musée a maintenant la liberté de faire ce qu'il entend avec les photos et les enregistrements que Gordon Day avait pris durant ses recherches en territoire abénaquis (Ndakina). Chaque jeudi, le Musée diffuse quelques photos d'archives dans le réseau communautaire, une activité qu'ils ont surnommé « jeudi nostalgie ». Ils se sont rendus compte que les personnes figurant dans les photos sont parfois encore vivantes, et qu'ils n'ont pas accordé le droit de diffuser leur image. Le temps de chercher leur approbation préalable, le Musée se limitait à diffuser des photos de paysages, sachant pourtant que les gens apprécient voir les personnes dans les photos. Les bienfaits du partage l'emportent sur le risque que quelqu'un soit offusqué. Ainsi, les chances d'identifier les personnes dans les photos sont multipliées. S'il s'avère qu'une personne souhaite que son image soit retirée de l'espace public, elle n'a alors qu'à le demander au Musée et ce dernier respectera la demande.

Il ne faut surtout pas nous laisser bloqués par des règles juridiques qui compliquent souvent plus que nécessaire. La mémoire collective, l'éducation et le droit à l'histoire sont plus importants que les droits d'auteur. Le partage de documents dans l'esprit du respect ne devrait pas être empêché par peur de commettre un impair, qui peut être corrigé le cas échéant.

GOUVERNANCE

Nous avons constaté que les archives autochtones soutiennent l'autodétermination des nations. L'une des raisons clef pour laquelle il s'avère primordial que nous entreprenions de façonner nos propres stratégies d'archives serait celle de se donner le droit d'exercer notre pouvoir à créer et à gérer de la documentation qui nous est importante et qui affecte nos vies. Cela implique un élargissement de notre concept de gardiens d'archives, des membres de la communauté qui s'impliquent dans la responsabilité de gérer leurs archives; cela implique également de s'assurer de déterminer ensemble les niveaux et les moyens d'accès à nos collections. Dans la réunion, nous parlions aussi de l'importance d'augmenter la capacité des communautés autochtones à gérer par elles-mêmes les systèmes où l'on garde les documents et les données qui nous concernent. En ce sens, la localisation et le contrôle des serveurs qui stockent les données numériques engendrent des conséquences légales, politiques et territoriales.

Nous reconnaissons la nécessité de mieux respecter les protocoles autochtones par rapport à la gestion des archives concernant leurs communautés. Nous voulons actualiser les principes de PCAP des Premières Nations qui affirment le droit des peuples autochtones à la propriété, au contrôle, à l'accès et à la possession des renseignements qui portent sur eux³. Il existe plusieurs groupes de travail, protocoles, rapports et recommandations qui conseillent sur la bonne et la juste gestion des archives autochtones pour soutenir nos démarches vers la décolonisation, la vérité et la réconciliation dans nos sociétés⁴. Ces efforts nous sensibilisent sur les raisons et les avenues de respecter les droits et les responsabilités impliqués dans la gestion des archives ayant rapport aux peuples et aux territoires autochtones. Les principes sont une source d'inspiration et d'affirmation collective. Cependant, il nous revient de trouver comment les réaliser de nouveau dans nos façons de faire, chaque fois. Les concertations démontrent encore et encore l'importance que les organismes possédant des archives autochtones développent et entretiennent des liens avec les nations et les communautés affectées. Chaque nation autochtone aurait ses propres protocoles et souhaits à respecter quant à la préservation et au partage de son héritage.

³ Les principes PCAP ont d'abord été formalisés par les prédécesseurs du Centre de gouvernance de l'information des Premières Nations (CGIPN), désormais adoptés par plusieurs organismes dont l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador.

⁴ Voir par exemple Le Cadre de réconciliation (2022) produit par le Groupe de travail sur la réponse au rapport de la Commission de vérité et réconciliation du Comité directeur sur les archives canadiennes : <https://lesarchives2026.com/response-to-the-report-of-the-truth-and-reconciliation-commission-taskforce/>; le Groupe d'experts sur les affaires autochtones du Conseil International des Archives et la Déclaration de Tandanya (2019) : <https://www.ica.org/fr/genese-de-la-declaration-de-tandanya-adelaide>, https://www.ica.org/sites/default/files/declaration_de_tandanya_-_adelaide_fre_0.pdf; et les Protocoles for Native American Archival Materials (2006) : <https://sustainableheritagenetwork.org/digital-heritage/protocols-native-american-archival-materials-overview-and-update>; <https://www2.nau.edu/libnap-p/>.

La plupart des organismes présents à la rencontre ont un conseil d'administration qui donne des lignes directrices à toutes leurs activités, incluant leurs services d'archives. Certains ont également un comité de recherche qui évalue les demandes de recherche, conseille les chercheurs, accorde l'accès aux ressources d'archives et supervise le déroulement de la recherche selon des protocoles et des procédures développés par l'organisme en lien avec ses partenaires et membres de la communauté autochtone. Ainsi, les procédures peuvent évoluer au besoin. Plusieurs organismes sont en train de former de tels conseils et comités qui s'assureront que les ressources soient utilisées de façon juste. Ces conseils et ces comités partagent certaines similarités avec des structures comparables au sein d'organismes allochtones, à la différence notable que leurs méthodes de gouvernance sont ancrées dans la culture autochtone. Rappelons que le cercle de consensus est essentiel pour assurer que les activités de recherche et d'archives priorisent les besoins et le bien-être de la communauté.

Par ailleurs, il arrive souvent que le gardien d'archives autochtones ne soit pas issu de la même communauté. Afin d'assurer que les activités reliées à la gestion des archives soient réellement guidées et conformes aux souhaits de la nation autochtone, il est important que les archivistes, les conseils directeurs et la communauté s'entretiennent régulièrement pour mieux se comprendre, partager leurs expériences respectives et aborder les défis du travail collaboratif. Les archivistes contribuent à bâtir la capacité de la communauté à entretenir leur propre service d'archives et à protéger leur patrimoine; mais, ce sont véritablement les gens de la communauté qui possèdent l'expérience et les savoirs essentiels à la préservation de la culture et de l'histoire autochtone.

CONCLUSION: SE SOUTENIR LÀ-DEDANS

Avec tout ce qu'on entend ici, on a les mêmes préoccupations... Des fois on se sent tout seul, mais je me sens moins toute seule en partant aujourd'hui. J'ai reçu beaucoup d'informations super pertinentes pendant les deux derniers jours.

- Véronique Rankin

Je crois que c'est urgent qu'il y ait un regroupement, pour aller chercher les fonds et les ressources. C'est urgent qu'il y ait une force de frappe qui convainc les ministères ... C'est choquant d'entendre comment il n'y a pas de moyens.

- Élisabeth Kaine

Ce rapport-là, c'est peut-être est une première, ça va être une autre marche vers ce qu'Élisabeth a dit, vers quelque chose qui va nous permettre un tremplin pour une coalition.

- Carl Morasse

Ensemble, lors de cette journée, nous nous sommes aperçus que nous faisons face à des défis très similaires, et ce malgré les différences culturelles. Se regrouper tous ensemble pour ces partages nous a permis de nous sentir moins seuls, moins isolés, ce qui s'avère un bon premier pas, car le travail d'archives est profondément social et nécessite de l'interaction et du travail d'équipe.

Davantage qu'un rapport conventionnel qui relate les propos tenus lors de la Journée de réflexion et de discussion, le document ici présenté dresse un « ÉTAT DES LIEUX » de la situation des archives autochtones au Québec, une première dont nous devons être tous fiers. Tel un autoportrait actuel dressé ensemble le 11 novembre dernier, cet état des lieux ne se limite pas à présenter les bonnes pratiques, les écueils et les défis en lien avec la gestion des archives en contexte communautaire, mais définit véritablement une vision culturelle et éducative sur le rapport qu'entretiennent les Premières Nations et les Inuit avec leurs archives, avec leurs images, avec leurs savoirs. Une vision qui, sans s'y opposer, diffère radicalement de la pensée occidentale.

Nous comprenons, à la lecture de ce rapport, que la préservation culturelle des savoirs autochtones est ainsi bien plus qu'œuvre de mémoire systématique : la gestion des archives autochtones créent des **opportunités** pour la communauté de retrouver et de pratiquer leurs savoirs dans des espaces autochtones contemporains. Les archives sont une **force d'autodétermination**. Elles témoignent de comment nos ancêtres gouvernaient et vivaient dans le territoire, en remontant avant la colonisation. Elles nous soutiennent dans nos démarches d'autogouvernance et de revendications de la justice. Les archives constituent un site d'apprentissage d'habiletés, de capacités et de vérités. C'est un **processus d'apprentissage** dans la réappropriation de son patrimoine, dans la gestion de ses données et dans leur protection. Nous gardons les archives pour préserver et pour bénéficier de la culture matérielle et immatérielle de nos communautés.

Nous faisons ce travail pour garder nos liens avec le territoire. Les archives nous permettent d'écouter et d'entendre les voix de nos ancêtres et de revoir leurs visages. Elles sont des sources essentielles pour la revitalisation des langues autochtones. Elles stimulent la mémoire de nos langues et nous encouragent à continuer de les parler. Nous réunissons et rapatrions les documents pour s'assurer que les gens qui sont en quête de connaissances et d'identité puissent découvrir leurs forces et accéder à des informations dont ils ont besoin. Peu importe la technologie ou les systèmes informatiques développés pour diffuser les archives autochtones, l'oralité sera toujours la clé pour les garder vivantes. Il nous faut toujours garder cette dimension sociale et culturelle en tête.

Les organismes autochtones sont ainsi les mieux placés pour mener la réalisation d'une stratégie d'archives nationales décolonisées. Et heureusement, les services d'archives entretenus par les nations et les organismes autochtones fleurissent de plus en plus au Québec. Chacune des 11 nations est en train d'entreprendre ses propres stratégies nationales d'archives. Néanmoins, le travail relié à la gestion des archives autochtones est souvent un travail colossal qui nécessite davantage d'investissements que ceux accordés jusqu'à ce jour. Il nous faut donc des budgets de fonctionnement, permanents et ajustables au besoin, et ce, afin d'assurer la bonne gestion en continu de nos archives.

Confrontés aux défis et aux possibilités des archives autochtones, la collaboration est primordiale. Ainsi, le développement d'une stratégie nationale regroupant les nations et organismes autochtones au Québec servirait à soutenir et à augmenter des efforts déjà en cours dans les communautés. En partageant nos expériences, nos idées et nos ressources, nous ferions en sorte d'agrandir nos capacités pour être en mesure d'accomplir les projets que nous rêvons de réaliser pour une pleine transmission aux prochaines générations. Mais surtout, une telle coalition, grâce à la force du groupe, nous permettrait de revendiquer les ressources dont nous avons besoin et d'aller chercher les fonds nécessaires à une saine gestion de nos patrimoines, telles les grandes institutions allochtones qui possèdent la main-d'œuvre professionnelle et les infrastructures informatiques pour héberger et rendre accessibles leurs collections numériques de manière sûre et durable.

Voilà pourquoi ce rapport, faisant un état des lieux collectif, pourrait servir à sensibiliser nos alliés et de potentiels subventionnaires à la nécessité que l'on adapte les modèles de production et de financement pour mieux soutenir nos besoins spécifiques. En définitive, rappelons que la gestion des archives s'avère un repère qui nous invite à partager, à échanger et à se soutenir. L'entraide caractéristique de la communauté professionnelle apporte de précieuses opportunités pour apprendre et collaborer ensemble afin de mieux mener à terme nos projets. Et l'entraide caractéristique des nations s'est de nouveau révélée lors de cette Journée de réflexion puisque nous nous sommes laissés en réitérant notre intérêt à garder contact et à poursuivre la discussion sur une stratégie nationale pour la gestion de nos patrimoines, désormais mise en mouvement.

